

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00920

Numéro SIREN : 780 129 987

Nom ou dénomination : RENAULT s.a.s

Ce dépôt a été enregistré le 09/09/2020 sous le numéro de dépôt 30179

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 09/09/2020

Numéro de dépôt : 2020/30179

Déposant :

Nom/dénomination : RENAULT s.a.s

Forme juridique : Société anonyme

N° SIREN : 780 129 987

N° gestion : 2002 B 00920



KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
2, avenue Gambetta – CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775 726 417 R.C.S. Nanterre

Commissaires aux comptes
Membres de la compagnie régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaires aux comptes
Membres de la compagnie régionale de Versailles

Renault s.a.s.
Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019
Renault s.a.s.
Société par Actions Simplifiée
13-15, quai Le Gallo - 92100 Boulogne-Billancourt



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'V. V.', is written over a horizontal line.

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
2, avenue Gambetta – CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775 726 417 R.C.S. Nanterre

Commissaires aux comptes
Membres de la compagnie régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaires aux comptes
Membres de la compagnie régionale de Versailles

Renault s.a.s.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Associé Unique,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Renault s.a.s. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Renault s.a.s. à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

Comme précisé dans la note B.7. de l'annexe aux comptes annuels et conformément à l'avis n°34 du Conseil national de la comptabilité, votre société a opté pour l'évaluation par équivalence des titres de participation des sociétés contrôlées de manière exclusive. La détermination de la valeur d'équivalence de ces titres est établie sur la base des règles et des méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe. Notre appréciation de cette valeur d'équivalence s'est fondée sur le résultat des diligences mises en œuvre dans le cadre de l'audit des comptes du Groupe Renault pour l'exercice 2019.

Estimations comptables importantes

Lors de l'arrêté de ses comptes, la société Renault s.a.s. est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la valeur comptable des actifs immobilisés (notes B.6. et D.1.), les titres de participation des sociétés non contrôlées (notes B.7. et D.3.), ainsi que la provision pour garantie des véhicules (notes B.3. et E.3.), la provision pour engagement de retraite et autres avantages au personnel à long terme (notes B.11. et E.2.), les provisions pour restructuration et mesures d'adaptation des effectifs (notes B.11. et E.3.) et la provision pour ventes avec engagement de reprise (notes B.11. et E.3.).

Pour l'ensemble de ces estimations, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables appliquées et des informations données dans les notes de l'annexe aux comptes annuels, nous avons examiné la cohérence des hypothèses retenues, la traduction chiffrée de celles-ci ainsi que la documentation disponible et apprécié sur cette base le caractère raisonnable des estimations réalisées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels qui vous sont adressés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

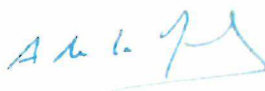
Paris-La Défense, le 20 février 2020

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Laurent des Places

ERNST & YOUNG Audit



Aymeric de La Morandière



Philippe Berteaux

Exercice clos le 31 décembre 2019

5

COMPTES ANNUELS DE RENAULT s.a.s

AU 31 DECEMBRE 2019

(Conseil d'Administration du 13 février 2020)



A handwritten signature in black ink, appearing to be "V. V. V.", is written over a horizontal line.

COMPTE DE RESULTAT

(en millions d'euros)	2019	2018
Ventes de biens	44 182	44 753
Refacturations et autres prestations	3 767	3 580
CHIFFRE D'AFFAIRES (Note C.1)	47 949	48 333
Production stockée	(9)	2
Production immobilisée	35	29
Reprises sur provisions (Note C.4.1)	1 433	1 339
Transferts de charges	3	(2)
Autres produits (Note C.2.2)	733	884
PRODUITS D'EXPLOITATION	50 144	50 585
Achats de matières premières et autres approvisionnements	35 822	35 560
Variation de stocks	78	82
Autres achats et charges externes (Note C.2.1)	10 296	10 307
Impôts, taxes et versements assimilés (Note C.3)	247	250
Salaires et traitements	1 796	1 810
Charges sociales	658	694
Dotations aux amortissements et aux provisions		
- sur immobilisations : dotations aux amortissements	507	468
- sur actif circulant : dotations aux provisions (Note C.4.2)	388	395
- pour risques et charges : dotations aux provisions (Note C.4.2)	1 017	969
Autres charges	378	531
CHARGES D'EXPLOITATION	51 187	51 066
RESULTAT D'EXPLOITATION	(1 043)	(481)

COMPTE DE RESULTAT

(en millions d'euros)	2019	2018
BENEFICE ATTRIBUE OU PERTE TRANSFEREE * (Note C.2.2)	114	
PERTE SUPPORTEE OU BENEFICE TRANSFERE		
Produits des titres et créances rattachées	1 128	874
Reprises de provisions	7	0
Dotations aux provisions et autres charges	(252)	(43)
PRODUITS ET CHARGES LIES AUX PARTICIPATIONS (Note C.5)	883	831
Différences de change	(5)	(23)
Dotations nettes de provisions pour risques de change	0	12
PRODUITS ET CHARGES LIES AU CHANGE (Note C.6)	(5)	(11)
Intérêts perçus et autres produits assimilés	6	19
Intérêts versés et autres charges assimilées	(51)	(78)
Reprises de provisions des prêts	10	51
Dotations aux amortissements et provisions des prêts	(40)	(33)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS (Note C.7)	(75)	(41)
RESULTAT FINANCIER	803	779
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(126)	298
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2	4
Produits exceptionnels sur opérations en capital	62	48
Reprises de provisions	417	339
PRODUITS EXCEPTIONNELS	481	391
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	265	285
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	42	25
Dotations aux amortissements et provisions	276	368
CHARGES EXCEPTIONNELLES	583	678
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Note C.8)	(102)	(287)
IMPOT SUR LES BENEFICES (Note C.9)	(6)	12
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	(234)	23

* En 2018, les "Opérations en commun" sont renseignées en "Autres produits" pour 116 millions d'euros.

BILAN

ACTIF (en millions d'euros)	2019			2018
	Brut	Amortis. et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Note D.1)	766	608	158	160
Terrains et constructions	477	308	169	172
Outillages spécifiques	7 242	6 435	807	768
Installations techniques, matériels et autres outillages industriels	906	780	126	122
Autres immobilisations corporelles	412	282	130	126
Immobilisations corporelles en cours	16		16	20
Avances et acomptes	117		117	125
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note D.1)	9 170	7 805	1 365	1 333
Participations évaluées par équivalence (Note D.2)	14 595	798	13 797	13 068
Autres participations (Note D.3)	695	474	221	301
Créances rattachées à des participations (Note D.4)	339	1	338	752
Autres immobilisations financières (Note D.5)	349	115	234	254
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15 978	1 388	14 590	14 375
ACTIF IMMOBILISE	25 914	9 801	16 113	15 868
Matières premières et autres approvisionnements	263	61	202	252
En-cours de production	98	4	94	138
Produits intermédiaires et finis	1 199	193	1 006	970
STOCKS ET EN-COURS (Note D.6)	1 560	258	1 302	1 360
AVANCES ET ACOMPTEES VERSEES SUR COMMANDES (Note D.7)	18	8	10	9
Clients et comptes rattachés (Note D.8)	3 965	704	3 261	3 212
Autres créances (Note D.9)	1 106	8	1 098	1 199
CREANCES	5 071	712	4 359	4 411
DISPONIBILITES	82		82	71
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (Note D.10)	614		614	569
ACTIF CIRCULANT	7 345	978	6 367	6 420
ECART DE CONVERSION ACTIF (Note D.10)	14		14	25
TOTAL ACTIF	33 273	10 779	22 494	22 313

BILAN

PASSIF (en millions d'euros)	2019	2018
Capital	534	534
Primes d'apport	2 070	2 070
Réserve légale	53	53
Autres réserves	1	1
Ecart d'équivalence	2 846	2 931
Report à nouveau	0	0
Résultat	(234)	23
Provisions réglementées	355	421
CAPITAUX PROPRES (Note E.1)	5 625	6 033
AUTRES FONDS PROPRES	20	17
TOTAL FONDS PROPRES	5 645	6 050
Provisions pour engagements de retraite (Note E.2)	804	850
Autres provisions pour risques et charges (Note E.3)	1 797	1 775
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 601	2 625
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	91	54
Emprunts et dettes financières divers	991	642
DETTES FINANCIERES (Note E.4)	1 082	696
Fournisseurs et comptes rattachés (Note E.5.1)	7 344	7 365
Dettes fiscales et sociales	970	990
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	308	349
Autres dettes (Note E.5.2)	2 364	2 077
AUTRES DETTES	10 986	10 781
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (Note E.6)	2 166	2 144
ECART DE CONVERSION PASSIF (Note E.6)	14	17
TOTAL PASSIF	22 494	22 313

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(en millions d'euros)	2 019	2 018
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net comptable	(234)	23
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	689	522
Dotations nettes relatives aux provisions réglementées	(67)	(48)
Dotations nettes relatives aux provisions	(24)	169
Plus-values de cession d'éléments d'actifs	(20)	(23)
Plus-values sur cession bail réintégrées	0	0
Charges activées	0	0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	344	643
- Variation du besoin en fonds de roulement		
- Stocks et en-cours	58	115
- Clients et comptes rattachés	(38)	500
- Autres créances d'exploitation	38	(275)
- Fournisseurs et comptes rattachés	(12)	(107)
- Autres dettes d'exploitation	295	282
- FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR LES OPERATIONS D'EXPLOITATION	685	1 158
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles (Note D.1)	(557)	(476)
Acquisitions de titres de participation (Notes D.2, D.3 & D.4)	(922)	(783)
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles et financières	62	47
Diminution (augmentation) nette des autres immobilisations financières (Note D.5)	418	296
Variation des dettes et créances sur immobilisations	(41)	8
- FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(1 040)	(908)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires (Note E.1)	(23)	(916)
Variation des autres fonds propres	4	(2)
Diminution (augmentation) nette des prêts rémunérés aux conditions de marché		
Augmentation (diminution) nette des dettes porteuses d'intérêts	348	555
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	329	(363)
VARIATION DE TRESORERIE (1)	(26)	(113)
Trésorerie d'ouverture	17	130
Trésorerie de clôture	(9)	17

(1) La trésorerie comprend les soldes de banque débiteurs ou créditeurs (ces derniers correspondants à des découverts momentanés) et les valeurs mobilières de placement.

ANNEXE

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2019, dont le total est de 22 494 millions d'euros et au Compte de Résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, qui dégage un déficit de 234 millions d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les comptes de l'exercice 2019 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de Renault S.A. le 13 février 2020.

Les comptes de la société Renault s.a.s sont inclus dans les comptes consolidés du Groupe RENAULT.

A. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Renault s.a.s a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de 47,9 milliards d'euros contre 48,3 milliards d'euros en 2018, soit une baisse de 1%. Les ventes de véhicules neufs (VP+VU) représentent 28,6 milliards d'euros (contre 29,6 milliards d'euros en 2018) correspondant à un volume de 2 397 milliers de véhicules vendus (contre 2 447 milliers en 2018) et les ventes de composants automobiles s'établissent à 10,7 milliards d'euros contre 11,2 milliards d'euros en 2018. Globalement, le chiffre d'affaires des ventes d'organes à partenaires est en baisse de 436 millions d'euros par rapport à 2018 du fait notamment de la chute des ventes du diesel. L'impact de l'année pleine de la sortie du marché iranien en juin 2018 représente une perte de 122 millions d'euros par rapport à 2018.
- Avec un résultat courant 2019 déficitaire de 126 millions d'euros, un résultat exceptionnel déficitaire de 102 millions d'euros, une charge d'impôt de l'exercice de 6 millions d'euros, Renault s.a.s réalise, cette année, une perte nette de 234 millions d'euros.
- Renault s.a.s poursuit ses travaux en matière de recherche et développement en 2019. Ces dépenses représentent un poids croissant dans les frais supportés par Renault s.a.s, ainsi le pourcentage des frais de recherche et développement rapportés au chiffre d'affaire représente 9,4% en 2019 contre 8,9% en 2018. Ces dépenses ont augmenté de 5% par rapport à 2018, soit 202 millions d'euros, ce qui contribue à la baisse du résultat d'exploitation.
- Les flux nets d'exploitation de Renault s.a.s (685 millions d'euros), en baisse de 473 millions par rapport à 2018 (1 158 millions d'euros) n'ont pas permis de couvrir les investissements (557 millions d'euros) et les acquisitions de titres (922 millions d'euros) qui ont augmenté de 220 millions d'euros par rapport à 2018. Au 31 décembre 2019, dans le cadre de la convention de centralisation de gestion de la trésorerie, Renault s.a.s est en position d'emprunteuse vis-à-vis de Renault S.A. de 814 millions d'euros (contre 457 millions d'euros en 2018).

B. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de la société Renault s.a.s ont été élaborés conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises. Celles-ci sont définies par le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général modifié par les règlements postérieurs.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

B.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Ventes et constatation de la marge

Les ventes de biens sont comptabilisées au moment où ceux-ci sont mis à la disposition des filiales commerciales étrangères ou du réseau de distribution s'il s'agit de concessionnaires, selon les termes contractuels au client final pour les ventes directes et selon les INCOTERM pour les ventes à des importateurs étrangers. La marge est constatée lors du transfert de propriété, y compris pour les ventes de véhicules avec engagement de reprise.

Primes d'incitation à la vente

Le coût de ces programmes est déduit du chiffre d'affaires ou comptabilisé en charge suivant leur nature, lors de l'enregistrement des ventes correspondantes. Dans le cas où ils sont décidés postérieurement à cette vente, ils sont provisionnés dès la prise de décision.

B.2. CONTRATS A LONG TERME

Le chiffre d'affaires sur les contrats de service afférents à l'extension de garantie et à l'entretien des véhicules est comptabilisé à l'avancement. Les pertes probables font l'objet de provisions dans l'exercice dès lors qu'elles sont connues.

Les ventes de développements auprès de partenaires sont des contrats dont l'exécution peut se produire sur deux ou plusieurs exercices. Ces contrats font l'objet d'une reconnaissance du chiffre d'affaires et de la marge à l'avancement. Les pertes à terminaison font l'objet d'un provisionnement dès lors qu'une perte est probable.

B.3. GARANTIE

Les coûts, supportés ou prévus, relatifs à la garantie constructeur des véhicules et pièces vendus non couverts par des contrats d'assurance, sont constatés en charges lorsque les ventes sont enregistrées. Dans le cas de campagnes de rappel liées à des incidents découverts après le début de la commercialisation du véhicule, les coûts correspondants font l'objet de provisions dès lors que la décision d'engager la campagne est prise. Les coûts relatifs à la garantie constructeur pour lesquels un recours auprès des fournisseurs est engagé sont comptabilisés en produit lorsque leur récupération est jugée quasi certaine.

B.4. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche, de développement et de démarrage sont comptabilisés en charges selon leur nature (frais de personnel, achats, ...) au cours de l'exercice pendant lequel ils sont encourus.

B.5. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se compose des produits et charges résultant d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et dont on ne s'attend pas à ce qu'ils se reproduisent de manière fréquente et régulière.

B.6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La valeur brute des immobilisations est égale au coût historique d'acquisition ou de production. Les frais de conception sont incorporés au coût de production des immobilisations.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges sauf ceux engagés pour augmenter la productivité ou pour prolonger la durée de vie d'un bien.

Les amortissements sont calculés linéairement sur les durées d'utilisation estimées des composants identifiés :

- Constructions (1)	15 à 30 ans
- Outillages spécifiques	2 à 7 ans
- Matériel et autres outillages (hors lignes de presse)	5 à 15 ans
- Lignes de presse	20 à 30 ans
- Autres immobilisations corporelles	4 à 6 ans
- Immobilisations incorporelles	3 à 5 ans

(1) Les constructions dont la mise en service est antérieure à 1987 sont amorties sur une durée pouvant aller jusqu'à 40 ans.

Lorsqu'un supplément d'amortissement de caractère fiscal est constaté (amortissement dérogatoire), il est enregistré en résultat exceptionnel. Cela s'applique principalement aux outillages qui se rapportent aux véhicules.

Les durées d'utilisation sont révisées périodiquement. Dans ce cadre, les actifs font l'objet d'un amortissement accéléré lorsque la durée d'utilisation initialement anticipée est raccourcie, en particulier dans le cas de décision d'arrêt de commercialisation d'un véhicule ou d'un organe, ou d'un rallongement lorsque la durée d'utilisation est prolongée.

Des changements significatifs et défavorables intervenus sur les marchés sur lesquels l'entreprise opère ou relatifs aux conditions d'utilisation des actifs pourraient constituer des indices de perte de valeur. Dans ce cas, la valeur recouvrable constitue la valeur la plus élevée de la valeur d'utilité ou de la juste valeur nette des actifs. La valeur d'utilité est déterminée à partir de la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés provenant de l'utilisation des actifs. Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital déterminé par l'entreprise. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, cette perte de valeur est comptabilisée en diminution des actifs concernés et en résultat exceptionnel.

B.7. PARTICIPATIONS

Par dérogation à la règle générale en matière d'évaluation des titres au bilan, Renault s.a.s a opté pour l'évaluation par équivalence des titres de participation des sociétés contrôlées de manière exclusive.

Conformément à l'avis n° 34 du Conseil National de la Comptabilité (juillet 1988),

- le périmètre d'application de la méthode correspond aux sociétés consolidées par intégration globale,
- les capitaux propres de ces sociétés sont déterminés sur la base des principes comptables retenus pour la consolidation, s'agissant d'une méthode d'évaluation, il n'est tenu compte d'aucune élimination concernant les opérations intra sociétés du Groupe,
- pour l'évaluation d'une filiale, les titres qu'elle détient sur des sociétés contrôlées de façon exclusive par le Groupe sont estimés selon la même méthode,
- la variation annuelle de la quote-part globale de capitaux propres représentative de ces titres ne constitue pas un élément de résultat ; elle est inscrite en capitaux propres au poste « Ecart d'équivalence », cet écart n'est pas distribuable et ne peut être utilisé pour compenser les pertes. Lorsque l'écart d'équivalence devient négatif, une provision pour dépréciation globale est dotée par le compte de résultat.

Les titres de participation des sociétés non contrôlées de façon exclusive figurent au bilan à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ils sont évalués à la plus faible des valeurs d'acquisition ou d'inventaire déterminée en prenant en compte la quote-part d'actif net et les perspectives de rentabilité. Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

B.8. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et les en-cours sont évalués à leur coût de revient qui correspond au coût d'acquisition ou au coût de production. Ce dernier incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production ainsi qu'une quote-part des frais de structure liés à la fabrication. Les coûts de revient sont calculés selon la méthode « premier entré - premier sorti ».

Une provision pour dépréciation des stocks de véhicules d'occasion, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation, est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur de réalisation. La dépréciation des stocks de véhicules neufs et pièces de rechange est déterminée de façon statistique.

B.9. CREANCES

Les créances sont constatées lors du transfert de propriété des biens vendus. Chaque fois que la réalisation d'une créance Hors Groupe n'est pas certaine, son montant est porté en créance douteuse. Elle est dépréciée dès qu'apparaît une perte probable.

Les créances cédées à des tiers (titrisation, escompte) sont sorties de l'actif lorsque l'intégralité des risques et avantages qui leur sont associés sont également transférés à ces tiers.

B.10. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat et intérêts courus pour les obligations ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

B.11. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont définies conformément au règlement ANC n° 2014-03. Elles correspondent à une obligation probable ou certaine à la date de clôture. Le passif éventuel correspond à une obligation qui n'est ni probable, ni certaine à la date d'établissement des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle une sortie de ressources ne l'est pas, ne donne pas lieu à constatation d'une provision et fait l'objet d'une information dans les engagements hors bilan.

- Provision pour ventes avec engagements de reprise

La valeur de revente prévisionnelle d'un véhicule avec engagement de reprise est estimée en prenant en compte l'évolution récente et connue du marché des véhicules d'occasion mais aussi ses perspectives d'évolution sur la durée d'écoulement des véhicules, qui peuvent être influencées par des facteurs externes (situation économique, fiscalité) ou internes (évolution de la gamme, baisse des tarifs du constructeur). Dès lors qu'une perte est anticipée sur la vente du véhicule d'occasion, une provision pour risques et charges est constatée.

- Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements sont constatés en charges d'exploitation de la période à laquelle ils sont liés. Pour les régimes à prestations définies, concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestations sont affectés aux périodes de services en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de services ultérieures.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité et de rotation du personnel. Ils sont ensuite ramenés à la valeur actuelle sur la base des taux de marché fondés sur les obligations à long terme des émetteurs de première catégorie avec une durée correspondante à celle estimée pour le régime.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel participant à ces régimes, pour la partie excédant de plus de 10 % la plus grande des valeurs suivantes :

- valeur actualisée de l'obligation à la date de clôture au titre des prestations définies à la date de clôture.
- juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.

- Indemnités de fin de contrat de travail

Le coût des mesures d'adaptation d'effectifs est pris en charge dès que les mesures décidées par la société ont été annoncées au personnel.

- Mesures de restructuration (autres que relatives au personnel)

Le coût estimé des mesures de restructuration est pris en charge dès que celles-ci ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution.

B.12. CONVERSION DES DETTES ET CREANCES EN DEVICES ETRANGERES

La conversion des dettes et créances en devises est effectuée comme suit :

- conversion de l'ensemble des dettes et créances libellées en devises aux taux en vigueur à la clôture au 31 décembre ;
- enregistrement des écarts par rapport aux valeurs d'origine dans les comptes de régularisation actif ou passif (écart de conversion) ;
- constitution d'une provision pour risque de change pour les pertes de change latentes déterminées de la façon suivante :
 - détermination d'une position de change, devise par devise et échéance par échéance, constituée des éléments de bilan libellés en devises étrangères et des éléments de hors bilan en couverture du risque de change ;
 - compensation des gains et des pertes de change latents, devise par devise et échéance par échéance ;
 - comptabilisation des pertes de change latentes résiduelles par devise et par échéance.

B.13. CESSION-BAIL

Les plus-values sur les immobilisations vendues en cession-bail (lease-back) sont comptabilisées en compte de régularisation passif au poste « produits constatés d'avance » et rapportées au résultat par fractions égales sur la durée du contrat.

B.14. INSTRUMENTS DE COUVERTURE

En application du règlement ANC 2015-05, les variations de valeur des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan, sauf si la reconnaissance en partie ou en totalité de ces variations permet d'assurer un traitement symétrique avec l'élément couvert.

Ainsi cette symétrie se traduit par une réévaluation de l'instrument de couverture dans un compte transitoire en contrepartie d'un compte Instruments de trésorerie en parallèle avec les écritures de différences de conversion constatées sur l'élément couvert.

Les instruments dérivés en Position Ouverte Isolée (POI) sont réévalués au bilan en contrepartie d'un compte d'écart de conversion à chaque clôture à leur valeur de marché. Si cette valeur fait apparaître une perte latente, celle-ci est provisionnée au compte de résultat.

Le report/déport qui représente l'écart entre le cours spot de la couverture et le court à terme est étalé en résultat financier sur la période de couverture.

C. ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT

C.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires par activité est la suivante :

(en millions d'euros)	France	2019 Export	Total	France	2018 Export	Total
Véhicules particuliers	7 587	15 046	22 633	8 177	15 104	23 281
Véhicules utilitaires	4 297	2 548	6 845	3 886	2 443	6 329
Composants Automobiles	706	10 021	10 727	256	10 963	11 219
Pièces de rechange véhicules	1 801	1 979	3 780	1 767	1 930	3 697
Outils et autres équipements	150	47	197	179	48	227
Refacturations et autres prestations	1 973	1 794	3 767	1 659	1 921	3 580
TOTAL	16 514	31 435	47 949	15 924	32 409	48 333

C.2. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

C.2.1 Autres achats et charges externes

(en millions d'euros)	2019	2018
Achat études, travaux et fournitures non stockés	3 302	3 366
Prestation de façonnage des usines	1 748	1 884
Achats de services, travaux extérieurs et fournitures non stockés	1 554	1 482
Services extérieurs	4 285	4 069
Sous-traitance, contrats et études et recherches	3 904	3 725
Assurances, documentation, entretien et réparation et locations	381	344
Autres services extérieurs	2 709	2 872
Transport	1 191	1 208
Publicité, moyens commerciaux et relations publiques	805	825
Personnel extérieur ou emprunté	480	551
Honoraires, commissions, frais de voyage et déplacement et autres	233	288
TOTAL	10 296	10 307

A titre d'information, en 2019, le montant total des frais de recherche et développement du compte d'exploitation s'élève à 4 494 millions d'euros (4 292 millions d'euros en 2018). Ils sont composés notamment de frais de personnel, d'achats de sous-traitance et de prototypes et des autres charges externes.

C.2.2. Autres produits

En 2019, les autres produits comprennent :

(en millions d'euros)	2019	2018
Redevances	448	451
Quotes-parts bénéficiaires de résultat des opérations faites en commun *	0	116
Indemnités d'assurances, de remise en état et autres produits	33	38
Subventions d'exploitation	8	9
Refacturation de consignes sur pièces de rechange	17	17
Gains de change réalisés sur exploitation	227	253
TOTAL	733	884

* Sur 2019, les quotes-parts bénéficiaires de résultat des opérations faites en commun sont isolées sur une ligne distincte du résultat 'Bénéfice attribué ou perte transférée'

C.3. IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES

En 2019, les impôts, taxes et versements assimilés s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2019	2018
Contribution Economique Territoriale	64	59
Taxes et versements assimilés sur rémunérations	47	56
Retenues à la source	24	20
Organismes de formation	37	40
Contribution Sociale de Solidarité	45	41
Taxe foncière, redevances versées à l'Etat et autres taxes	13	14
Taxes sur véhicules diverses	17	20
TOTAL	247	250

C.4. DOTATIONS ET REPRISES SUR PROVISIONS D'EXPLOITATION

C.4.1. REPRISES SUR PROVISIONS D'EXPLOITATION

Elles s'analysent comme suit :

REPRISES		
(en millions d'euros)	2019	2018
Garantie	427	409
Stocks	415	357
Engagements de retraite	152	72
Créances	10	41
Engagements de reprise	369	372
Risques et charges divers	60	88
TOTAL	1 433	1 339

C.4.2. DOTATIONS AUX PROVISIONS D'EXPLOITATION

Elles s'analysent comme suit :

DOTATIONS		
(en millions d'euros)	2019	2018
Garantie	429	461
Stocks	383	391
Engagements de retraite	88	87
Créances	5	4
Engagements de reprise	449	378
Risques et charges diverses	51	43
TOTAL	1 405	1 364

C.5. PRODUITS ET CHARGES LIES AUX FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les produits des titres et créances rattachées comprennent principalement les dividendes reçus des filiales et participations (cf. note F.7) d'un montant de 1 122 millions d'euros (865 millions d'euros en 2018).

Les principales évolutions des dividendes perçus en 2019 proviennent des sociétés

- RCI Banque pour 500 millions d'euros dont 450 millions d'euros d'acompte sur dividendes (acompte sur dividende de 150 millions d'euros en 2018),
- Renault Belgique Luxembourg pour 16 millions d'euros (90 millions d'euros en 2018),
- Sofasa avec aucun dividende (26 millions d'euros en 2018),
- Renault Tanger Exploitation pour 41 millions d'euros (64 millions d'euros en 2018),
- Renault Russia pour 36 millions d'euros (55 millions d'euros en 2018),
- Somaca avec aucun dividende (12 millions d'euros en 2018),
- Sicofram pour 15 millions d'euros (1 million d'euros en 2018),
- Oyak pour 59 millions d'euros (43 millions d'euros en 2018),
- Renault España SA pour 130 millions d'euros (113 millions d'euros en 2018),
- Sovab pour 20 millions d'euros (aucun dividende en 2018).

Compte tenu de la baisse des volumes de vente et de la révision à la baisse de nos perspectives sur le marché Chinois, une dépréciation a été comptabilisée sur les titres Renault Brilliance Jinbei Automotive Company Ltd pour 158 millions d'euros. Une charge financière a également été comptabilisée pour un montant de 64 millions d'euros au titre de l'engagement d'augmentation de capital dans cette entité existant au 31 décembre 2019, cette augmentation de capital ayant été réalisée en janvier 2020.

Les autres dotations aux provisions concernent principalement la dépréciation des titres de Fonds Avenir Automobile pour 15 millions d'euros (12 millions d'euros en 2018), de PI.VI Ricambi S.r.l. pour 8 millions d'euros, de Renault Véhicule Innovation pour 3 millions d'euros et de eGT New Energy Automotive Co., Ltd pour 2 millions d'euros. En 2018, les dotations aux provisions concernaient la dépréciation des titres MAIS pour 15 millions d'euros, de Devialet pour 7 millions d'euros et de AV Simulation pour 4 millions d'euros.

En 2019, les reprises de provisions concernent principalement la dépréciation des titres AV Simulation pour 4 millions d'euros et de MAIS pour 2 millions d'euros.

C.6. PRODUITS ET CHARGES LIES AU CHANGE

En application du règlement ANC 2015-05, les produits et charges latents ou réalisés sont reconnus et présentés au compte de résultat sur la durée de vie résiduelle de l'élément couvert de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et charges sur cet élément.

En 2019, la perte nette de change sur opérations financières s'élève à 5 millions d'euros (23 millions d'euros en 2018). Les principales devises concernées sont la livre turque, le dollar américain et la livre sterling.

C.7. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

En 2019, les autres produits et charges financières font ressortir une charge nette de 75 millions d'euros (contre 41 millions d'euros en 2018) comprennent principalement :

- des intérêts versés en rémunération des comptes courants à Renault S.A. pour 15 millions d'euros (8 millions d'euros en 2018) ;
- une charge de désactualisation de 7 millions d'euros (12 millions d'euros en 2018) concernant la provision sur le véhicule électrique ;
- une charge de désactualisation des engagements de retraite pour 19 millions d'euros (16 millions d'euros en 2018).
- des frais d'escompte accordés pour 33 millions d'euros (17 millions d'euros en 2018) ;
- d'une dotation pour dépréciation du prêt de Renault Consulting pour 14 millions d'euros ;
- d'une reprise de provision pour dépréciation sur les prêts PEEC (1% logement) pour 10 millions d'euros en raison de la forte baisse des taux ;
- les produits financiers distribués par le Fonds Professionnel de Capital Investissement, Fonds Avenir Automobile s'élèvent à 3 millions d'euros (17 millions d'euros en 2018) (cf. Note D.6).

C.8. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les **produits exceptionnels** de l'exercice 2019 comprennent notamment :

- le produit de cession des immobilisations incorporelles et corporelles pour 38 millions d'euros (48 millions d'euros en 2018) ;
- le produit de cession des titres de Partech Growth pour 24 millions d'euros ;
- une reprise d'amortissements dérogatoires de 176 millions d'euros (166 millions d'euros en 2018) ;
- une reprise de provision concernant la mise en place de mesures d'adaptation des effectifs pour 125 millions d'euros (110 millions d'euros en 2018) ;
- une reprise de provision pour risques et charges concernant le véhicule électrique pour 108 millions d'euros (38 millions d'euros en 2018) ;
- une reprise de provision pour risque sur des intérêts de retard sur l'Impôt Société pour 3 millions d'euros ;

Sur l'exercice 2018, les produits exceptionnels avaient notamment été impactés par :

- une reprise de provision pour risques de 20 millions d'euros suite aux conclusions en défaveur de Renault s.a.s du procès Sealynx dont la charge a été constatée sur 2018 ;
- une reprise de provision pour risque TVA en Turquie pour 2 millions d'euros.

Les charges exceptionnelles de l'exercice 2019 comprennent notamment :

- la valeur nette comptable des immobilisations corporelles et incorporelles cédées et mises au rebut pour 18 millions d'euros (23 millions d'euros en 2018) (Note D.1.) ;
- la valeur nette comptable des titres cédés de Partech Growth pour 23 millions d'euros ;
- une dotation aux amortissements dérogatoires de 110 millions d'euros (118 millions d'euros en 2018) ;
- une dotation pour risques et charges pour le démantèlement de Française de Mécanique pour 8 millions d'euros ;
- une dotation pour risques et charges pour la fermeture de Grand-Couronne pour 6 millions d'euros ;
- une subvention accordée pour 19 millions d'euros (21 millions d'euros en 2018) ;
- les provisions et coûts de restructuration pour 277 millions d'euros (335 millions d'euros en 2018) concernent principalement la mise en place de mesures d'adaptation des effectifs. Les coûts de 2019 comprennent en particulier 146 millions d'euros au titre des révisions d'hypothèses des provisions précédentes en fonction des données réelles à fin 2019 du dispositif de Dispense d'Activité et de l'avenant du 16 avril 2018 qui remplace celui prévu dans l'accord initial « Renault France CAP 2020 - Contrat d'Activité pour une Performance durable de Renault en France » signé le 13 janvier 2017. La date d'adhésion à ce dernier ayant pris fin le 31 décembre 2019, la provision a été ajustée sur la base des effectifs réels. Les consommations de ces plans se décomposent comme suit : 36 millions d'euros pour l'ancien accord « contrat pour une nouvelle dynamique de croissance et de développement social de Renault en France », signé en mars 2013, 19 millions d'euros de coûts au titre de l'accord initial « Renault CAP 2020 » et 69 millions d'euros au titre de son avenant ;
- des provisions pour risques de 1 million d'euros (1 million d'euros en 2018) et des coûts de 38 millions d'euros (71 millions d'euros en 2018) concernant le véhicule électrique ;
- une provision pour risque fiscaux sur la CVAE pour 3 millions d'euros ;
- une provision d'intérêts de retard sur litiges fiscaux IS pour 2 millions d'euros ;
- une indemnisation des préjudices subis par Renault Russia sur le véhicule Duster pour 9 millions d'euros (9 millions d'euros en 2018) ;
- des charges exceptionnelles sur l'Iran pour 2 millions d'euros ;
- une charge exceptionnelle sur Alpine pour 14 millions d'euros ;
- des charges de restructuration en Chine pour 2 millions d'euros ;
- un abandon de créances de 55 millions d'euros relatives à un complément de redevances sur 2019 à Renault Do Brasil (56 millions d'euros en 2018).

Les charges exceptionnelles de 2018 avaient notamment été impactées par :

- des dotations aux provisions exceptionnelles sur des programmes véhicules pour 13 millions d'euros ;
- une provision pour risques de recours des fournisseurs sur des pièces obsolètes à destination de l'Iran pour 8 millions d'euros ;
- les coûts du procès Sealynx perdu en appel pour 18 millions d'euros (en 2019, la cour de cassation a rendu une décision favorable à Renault s.a.s, mais en attente du renvoi en appel, aucun produit n'a été constaté dans l'exercice) et une dotation pour risque sur deux nouvelles actions sur cette même affaire pour 7 millions d'euros ;
- le coût des frais de développement fournisseurs lié à l'arrêt du projet Alaskan dans la région Amériques pour un total de 54 millions d'euros.

C.9. IMPOT SUR LES BENEFICES

Renault s.a.s filiale française détenue à 100% par Renault S.A., verse directement à celle-ci le montant de l'impôt sur les bénéfices dont elle est redevable dans le cadre de la convention d'intégration fiscale qui les lie. Renault s.a.s comptabilise la charge d'impôt qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

Les déficits ne sont imputables sur le bénéfice imposable que dans la limite d'un montant d'1 million d'euros majoré de 50 % du bénéfice imposable excédant ce premier montant.

La créance d'impôt de l'année sur Renault S.A. s'élève à 2 millions d'euros.

La charge d'impôt afférente à l'exercice est ventilée comme suit :

(en millions d'euros)	Résultat avant impôts	Impôts					Résultat net	
		Théorique	compensation	Crédit généré	Crédit d'impôt	Charge d'impôt nette	Théorique	Comptable
Résultat taux normal	(123)	(405)	405		(42)	(42)	323	(82)
Résultat taux réduit	(22)	(3)	3			0	(18)	(22)
Résultat taux zéro	3						3	3
Résultat exceptionnel taux normal	(85)	8	(8)			0	(93)	(85)
Résultat exceptionnel taux réduit								
Impôts - retenues à la source		31				31		(31)
Provision pour risques fiscaux		17				17		(17)
Impôts sur exercices antérieurs								
TOTAL	(228)	(352)	400	0	(42)	6	214	(234)

La charge nette d'impôt du compte de résultat s'élève à 6 millions d'euros et comprend :

- Les crédits d'impôts de l'année à hauteur de 42 millions d'euros (dont le Crédit Impôt Recherche pour 40 millions d'euros et la réduction d'impôt Mécénat pour 2 millions d'euros),
- Des charges de retenues à la source pour 31 millions d'euros
- Une dotation nette de provisions pour risques fiscaux de 17 millions d'euros

La situation fiscale latente s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2019		2018		Variation	
	Actif (1)	Passif (2)	Actif (1)	Passif (2)	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
Provisions pour risques et charges	434		463		(29)	
Autres	132		143		(11)	
Opérations à taux réduit						
Produits non taxables temporairement						
Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées	4	(4)	5	(8)	(1)	4
TOTAL	570	(4)	611	(8)	(41)	4

(1) Correspond à un crédit futur d'impôt

(2) Correspond à une charge future d'impôt

Les provisions pour risques et charges, non déductibles au moment de leur dotation, concernent essentiellement les provisions pour engagements de retraite et autres avantages au personnel long terme, les provisions concernant les mesures d'adaptation d'effectifs, les provisions concernant le véhicule électrique et certaines provisions pour garantie.

Les déficits reportables de Renault s.a.s au 31 décembre 2019 s'élèvent à 15 293 millions d'euros.

D. ANALYSE DU BILAN ACTIF

D.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les variations des valeurs brutes des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Valeur brute en fin d'exercice
Concessions, brevets, licences et logiciels	689	85	(8)	766
TOTAL	689	85	(8)	766

Les variations des amortissements des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Amortissements et provisions en début d'exercice	Dotations	Reprises	Amortissements et provisions en fin d'exercice
Concessions, brevets, licences et logiciels	529	86	(7)	608
TOTAL	529	86	(7)	608

Les variations des valeurs brutes des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Valeur brute en fin d'exercice
Terrains	16	1		17
Constructions	444	16		460
Outillages spécifiques	6 929	378	(65)	7 242
Installations techniques, matériels et autres outillages industriels	892	30	(16)	906
Autres immobilisations corporelles	394	60	(42)	412
Immobilisations corporelles en cours	20	(4)		16
Avances et acomptes	125	(8)		117
TOTAL	8 820	473	(123)	9 170

Les variations des amortissements et provisions relatifs aux immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Amortissements et provisions en début d'exercice	Dotations	Reprises	Amortissements et provisions en fin d'exercice
Terrains	6	1		7
Constructions	282	19		301
Outillages spécifiques	6 161	337	(63)	6 435
Installations techniques, matériels et autres outillages industriels	770	26	(16)	780
Autres immobilisations corporelles	268	40	(26)	282
TOTAL	7 487	423	(105)	7 805

A fin d'année 2019, on constate au bilan une augmentation des actifs incorporels de 77 millions d'euros en valeur brute, qui se décompose par des acquisitions d'immobilisations à hauteur de 85 millions d'euros et de désinvestissement à hauteur de 8 millions d'euros.

Concernant les actifs corporels, le bilan fait apparaître une augmentation de 350 millions d'euros en valeur brute, qui se décompose en investissement d'actifs corporels à hauteur de 473 millions d'euros et de désinvestissements corporels pour 123 millions d'euros.

Les acquisitions d'actifs immobilisés proviennent d'achats externes au Groupe pour 92 % et de production interne pour le reste. Les acquisitions de l'année ont augmenté de 17 % par rapport à 2018, essentiellement sur les entrées externes au Groupe.

Les diminutions d'actifs correspondent à 45 % de désinvestissements sur actifs amortis, à 53 % à des ventes externes et à 2 % à des cessions intra-groupe. Les désinvestissements de l'année ont augmenté de 2,4 % par rapport à 2018.

D.2. PARTICIPATIONS EVALUEES PAR EQUIVALENCE

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

PARTICIPATIONS EVALUEES PAR EQUIVALENCE

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations (1)	Diminutions	Reclassement (2)	Montant en fin d'exercice (3)
Total valeurs brutes	13 068	688		41	13 797
TOTAL NET	13 068	688		41	13 797

- (1) Les augmentations, en dehors de la variation des valeurs d'équivalence, concernent principalement la participation à l'augmentation de capital de la société Alliance Rostec Auto B.V. pour 253 millions d'euros, de la société Renault Argentine pour 225 millions d'euros et la création de la société Renault Mobility as an Industry pour 165 millions d'euros. S'y ajoute l'augmentation pour recapitalisation de Fonderie de Bretagne pour 99 millions d'euros.
- (2) Les titres de la société Renault Venture Capital pour 11 millions d'euros et de la société Carizy pour 30 millions d'euros ont été transférés du poste "autres participations" vers le poste "participations évaluées par équivalence"
- (3) Les participations évaluées par équivalence sont recensées dans la note F.6. Les plus importantes évolutions sont RCI Banque avec une augmentation de 347 millions d'euros, Renault Environnement avec une augmentation de 35 millions d'euros, Renault Argentine avec une diminution de 145 millions d'euros, Renault Retail Group avec une diminution de 137 millions d'euros, Fonderie de Bretagne avec une diminution de 27 millions et Carizy avec une diminution de 27 millions d'euros.

D.3. AUTRES PARTICIPATIONS

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

AUTRES PARTICIPATIONS

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations (1)	Diminutions (2)	Reclassement (3)	Dotations (4)	Reprises (5)	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes	616	136	(16)	(41)			695
Provisions pour dépréciation	(315)				(172)	13	(474)
TOTAL NET	301	136	(16)		(172)	13	221

- (1) Les augmentations portent principalement sur la création de la société Alliance Mobility France pour 26 millions d'euros, de la société Alliance Mobility Japon pour 20 millions d'euros et de la société Alliance Automotive Research & Development pour 4 millions d'euros et ainsi que sur des augmentations de capital de la société Renault Brilliance Jinbei Automotive Co., Ltd pour 64 millions d'euros et de la société MAIS pour 22 millions d'euros.
- (2) Les diminutions portent sur la cession de la société Devialet pour 8 millions d'euros et de la société Prophesee pour 1 million d'euros ainsi que l'annulation des Earn-Out sur la société Exadis pour 7 millions d'euros.
- (3) Les titres de la société Renault Venture Capital pour 11 millions d'euros et de la société Carizy pour 30 millions d'euros ont été transférés du poste "autres participations" vers le poste "participations évaluées par équivalence".
- (4) Les dotations concernent principalement la dépréciation des titres des sociétés Renault Brilliance Jinbei Automotive Co., Ltd 158 millions d'euros, Renault Véhicule Innovation pour 3 millions d'euros, PI VI Ricambi pour 8 millions d'euros et eGT New Energy Automotive Co., Ltd pour 2 millions d'euros.
- (5) Les reprises concernent principalement la dépréciation des titres des sociétés Devialet pour 7 millions d'euros, AV Simulation pour 4 millions d'euros et MAIS pour 2 millions d'euros.



Au 31 décembre 2019, les « autres participations » sont les suivantes :

(en millions d'euros)	% de détention	2019		2018	
		Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
MAIS	49.00	223	(161)	62	39
Alliance Venture BV	40.00	51		51	51
Alliance Mobility France	50.00	26		26	
Alliance Mobility Japon	50.00	20		20	
PI-VI Ricambi S.r.l	100.00	15	(8)	7	15
Renault Algérie Production	49.00	10		10	10
AV Simulation	35.00	7		7	3
Exadis	44.25	5		5	12
Mobiliz Invest	100.00	5		5	5
Jtekt - Koyo Steering Europe	2.97	4		4	4
Alliance Automotive Research & Development	50.00	4		4	
Renault Vehicule Innovation	100.00	6	(3)	3	6
ILR	99.78	3		3	3
S2R	100.00	3		3	3
eGT New Energy Automotive Co.,Ltd	25.00	4	(2)	2	4
Hungaria Alliance Logistics	99.98	2		2	2
Renault Asia Pacific Hong Kong	100.00	2	(1)	1	2
Sylphéo	100.00	3	(2)	1	1
Renault Tech	100.00	1		1	1
Renault Sport Cars	100.00	1		1	1
Renault Pars	51.00	81	(81)		
Renault South Africa	40.00	32	(32)		
Renault USA	100.00	13	(13)		
ETG	100.00	11	(11)		
Renault Brilliance Jinbei Automotive Co., Ltd	49.00	158	(158)		94
Carizy *					31
Renault Venture Capital *					11
Devialet					1
Prophesee					1
Autres		5	(2)	3	1
TOTAL		695	(474)	221	301

* modification de classification en 'Participations évaluées par équivalence'

D.4. CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Avances capitalisables	255		(254)	1
Prêts	376	83	(235)	224
Dividendes à recevoir	117	88	(91)	114
Autres	5		(5)	0
Total valeurs brutes	753	171	(585)	339
Provisions pour dépréciation	(1)			(1)
TOTAL NET	752	170	(585)	338

Les augmentations sur les dividendes à recevoir portent sur les quotes-parts des résultats 2019 à recevoir pour les SNC pour un montant de 88 millions d'euros (principalement en provenance de la SNC I-DVE pour 35 millions d'euros, SNC R-DREAM pour 25 millions d'euros, SNC Cléon pour 16 millions d'euros, SNC Douai pour 5 millions d'euros, SNC Flins pour 4 millions d'euros et SNC Sandouville pour 3 millions d'euros).

Les diminutions sur les dividendes à recevoir concernent principalement les paiements des quotes-parts des résultats des SNC pour 90 millions d'euros principalement en provenance de la SNC I-DVE pour 33 millions d'euros, SNC R-DREAM pour 28 millions d'euros, SNC Cléon pour 16 millions d'euros, SNC Douai pour 5 millions d'euros, SNC Sandouville pour 4 millions d'euros et SNC Flins pour 4 millions d'euros) et une retenue à la source sur les dividendes sur les résultats 2017 de Sofasa pour 1 million d'euros.

Les diminutions des prêts portent principalement sur Renault Do Brasil (200 millions d'euros) et Renault Argentine SA (35 millions d'euros).

Les augmentations des prêts portent principalement sur Revoz (27 millions d'euros), Grigny UK Ltd (24 millions d'euros), Alliance Mobility France (13 millions d'euros), Alliance Mobility Japon (12 millions d'euros) et eGT New Energy Automotive Co., Ltd (6 millions d'euros).

La diminution des avances capitalisables concerne Alliance Rostec Auto BV pour 254 millions d'euros.

La diminution des autres créances rattachées à des participations concernent principalement les intérêts courus sur le prêt Renault Do Brasil pour 5 millions d'euros.

D.5. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Fonds Avenir Automobile (note D5.1)	200			200
Fonds Partech Growth et Partech Entrepreneur II (note D5.2)	37	5	(25)	17
Obligations Exadis		3		3
Total autres titres immobilisés	237	8	(25)	220
Prêts effort construction	96	7	(6)	97
Autres prêts	8	17		25
Total des prêts (note D5.3)	104	24	(6)	122
Dépôts de garantie	8		(1)	7
Total valeurs brutes autres immobilisations financières	349	32	(32)	349
Provisions pour dépréciation des autres titres immobilisés (note D5.1 et D5.2)	(74)	(15)		(89)
Provisions pour dépréciation des prêts (note D5.3)	(21)	(14)	9	(26)
TOTAL NET	254	3	(23)	234

D.5.1. FONDS AVENIR AUTOMOBILE – FAA (EX FMEA)

Dans les autres titres immobilisés figure la participation dans le FAA (Fonds Avenir Automobile). Le FAA est un Fonds Professionnel de Capital Investissement (FPCI) qui a pour objectif d'investir dans des équipementiers stratégiques pour la filière automobile et rentables à moyen terme. Il pourra intervenir dans une entreprise seule ou préférentiellement en co-investissement avec d'autres investisseurs. L'objectif principal du Fonds est de contribuer au développement et à la consolidation des équipementiers, afin de faire émerger des équipementiers plus grands, plus rentables et capables de nouer des partenariats durables avec les constructeurs.

Le FAA est souscrit à parts égales entre Renault s.a.s, Peugeot SA et le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI).

Renault s.a.s a souscrit aux parts du FAA pour un montant de 200 millions d'euros (correspondant à 200 000 parts de 1 000 euros). Depuis la souscription, Renault s.a.s a versé 146 millions d'euros (dont 1 million sur l'année 2019).

Le calcul de la valeur liquidative des parts du FAA s'est traduit par la comptabilisation d'une dépréciation du fonds d'un montant de 89 millions d'euros au 31 décembre 2019 (contre 74 millions d'euros à fin 2018).

D.5.2. FONDS PARTECH

Partech Growth est un fonds professionnel de capital d'investissement (FPCI) dont Renault s.a.s s'est engagé à souscrire 2 500 parts (class A) pour un montant de 25 millions d'euros sur 5 ans. Les versements sont appelés au fur et à mesure par la société de gestion Partech Venture en fonction des opportunités d'investissement.

En 2015, Renault s.a.s s'est engagé à souscrire 200 parts (class A) au fonds Partech Entrepreneur II pour un montant de 2 millions d'euros. Les versements sont appelés au fur et à mesure par la société de gestion Partech Partners en fonction des opportunités d'investissement.

En 2016, Renault s.a.s s'est engagé à souscrire 900 parts (class A) et 100 parts (class B) au fonds Partech International Ventures VII pour un montant de 10 millions d'euros. Les versements sont appelés au fur et à mesure par la société de gestion Partech Partners en fonction des opportunités d'investissement.

L'objet de ces FPCI est le développement des activités avec des start-ups innovantes dans les domaines du digital, des technologies de l'information et de la communication.

En 2019, Renault s.a.s. a cédé le fonds Partech Growth pour 23 millions d'euros et elle s'est engagée à souscrire 500 parts (class A) au fonds Partech Entrepreneur III pour un montant de 5 millions d'euros. Les versements sont appelés au fur et à mesure par la société de gestion Partech Partners en fonction des opportunités d'investissement.

Depuis la souscription, Renault s.a.s a versé 32 millions d'euros (dont 9 millions d'euros sur l'année 2019) à ces quatre fonds.

D.5.3. PRETS

Les prêts sont constitués de 97 millions d'euros de prêts versés aux organismes collecteurs de l'effort construction (96 millions d'euros en 2018), dépréciés à hauteur de 9 millions d'euros (19 millions en 2018). Les mouvements sur les autres prêts proviennent essentiellement du prêt Renault Consulting SAS pour 18 millions d'euros, déprécié à hauteur de 14 millions d'euros.

D.6. STOCKS ET EN COURS

(en millions d'euros)	2019			2018		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières Premières & Emballages	263	(61)	202	327	(75)	252
En-cours de Production *	98	(4)	94	138	0	138
Produits finis et Pièces détachées	821	(78)	743	760	(82)	678
Dont :						
<i>Pièces pour première monte</i>	79		79	74	0	74
<i>Pièces de Rechange</i>	281	(68)	213	267	(71)	196
<i>Véhicules Neufs</i>	461	(10)	451	419	(11)	408
Véhicules occasion	378	(115)	263	425	(133)	292
TOTAL	1 560	(258)	1 302	1 650	(290)	1 360

La diminution des valeurs brutes de 90 millions d'euros s'explique principalement par la baisse des matières premières et emballages de 64 millions d'euros, des véhicules d'occasions de 47 millions d'euros et des en-cours de production de 40 millions d'euros et compensée par la hausse des stocks de véhicules neufs pour 42 millions d'euros et des pièces de rechange pour 14 millions. La diminution des dépréciations de stocks de 32 millions d'euros est liée aux provisions sur véhicules d'occasion en baisse de 18 millions d'euros et aux matières, sur les pièces et emballages en baisse de 14 millions d'euros.

D.7. AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES

Ce poste comprend 13 millions d'euros d'avances versées à des fournisseurs en difficulté pour lesquels Renault doit maintenir les approvisionnements en pièces nécessaires à sa production. Pour faire face au risque identifié de non-recouvrement de ces avances, des dépréciations sont comptabilisées à hauteur de 8 millions d'euros.

D.8. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Ils s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2019	2018
Clients		
France	431	513
Etranger	2 256	2 210
Total	2 687	2 723
Clients douteux		
France	17	16
Etranger	675	675
Total	692	691
Factures à établir	586	500
Total	586	500
Provisions pour dépréciation	(704)	(702)
TOTAL NET	3 261	3 212

Ce poste exclut les créances sur le réseau de distribution et les créances sur la clientèle qui font l'objet d'une cession aux sociétés de financement des ventes du Groupe Renault ou à des tiers externes au Groupe dans le cadre par exemple d'une convention d'escompte ou d'affacturage. Les cessions de créances France et Export (hors réseau de distribution) s'élèvent à 873 millions d'euros au 31 décembre 2019 (659 millions d'euros en 2018).

La hausse des factures à établir s'explique principalement par des provisions d'ajustement avec les filiales européennes.

Les dépréciations de 704 millions d'euros (702 millions d'euros en 2018) sont principalement constituées vis-à-vis de l'Iran (674 millions d'euros contre 675 millions d'euros en 2018).

Toutes les créances clients et comptes rattachés sont à échéance à moins d'un an à l'origine.

D.9. AUTRES CREANCES

Les autres créances sont à échéance à moins d'un an et comprennent principalement des créances de nature fiscale et sociale.

(en millions d'euros)	2019	2018	Variation
Personnel	4	12	(8)
Fournisseurs débiteurs	122	150	(28)
Etat, créance de TVA	666	679	(13)
Comptes courants filiales	11	11	
Etat créances d'Impôts	218	255	(37)
Etat produit à recevoir	3	18	(15)
Autres	82	89	(7)
Total brut	1 106	1 214	(108)
Dépréciation	(8)	(15)	7
TOTAL NET	1 098	1 199	(101)

Les créances d'impôts (218 millions d'euros) comprennent principalement le Crédit d'Impôt Recherche des années 2017 à 2019 (131 millions d'euros), le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi 2016 à 2018 (79 millions d'euros).

D.10. COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

Les comptes de régularisation actif comprennent :

- des charges constatées d'avance pour 614 millions d'euros (569 millions d'euros au 31 décembre 2018).
- des écarts de conversion actif pour 14 millions d'euros (25 millions d'euros au 31 décembre 2018).

L'augmentation des charges constatées d'avance est liée à :

- la hausse de l'étalement des moyens commerciaux (142 millions d'euros en 2019 contre 103 millions d'euros en 2018),
- le suivi des contrats avec les partenaires (177 millions d'euros en 2019 contre 143 millions d'euros en 2018),
- la diminution de la refacturation par Renault S.A. des coûts de plans de stocks options et actions gratuites au cours de la période (85 millions d'euros en 2019 contre 126 millions d'euros en 2018),
- le suivi des tickets d'entrée fournisseurs (136 millions d'euros en 2019 contre 146 millions d'euros en 2018).

Les échéances des comptes de régularisation actif sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2019	2018
Part à moins d'un an	431	394
Part à plus d'un an et moins de 5 ans	197	200
TOTAL	628	594

E. ANALYSE DU BILAN PASSIF

E.1. CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Solde en début d'exercice	Affectation du résultat	Distribution	Augmentations	Diminutions	Résultat de l'exercice	Solde en fin d'exercice
Capital	534						534
Prime d'apports	2 070						2 070
Réserve légale	53						53
Autres réserves	1						1
Ecart d'équivalence (1)	2 931				(85)		2 846
Report à nouveau	0	23	(23)				0
Résultat de l'exercice	23	(23)				(234)	(234)
Provisions réglementées	421			110	(176)		355
TOTAL	6 033	0	(23)	110	(261)	(234)	5 625

(1) Explication de l'augmentation en note D.2

Le capital de Renault s.a.s est composé de 35 012 532 actions d'une valeur nominale de 15,25 euros.

L'affectation du résultat de l'exercice 2018, décidée par l'Associé Unique le 12 juin 2019 s'est traduite par la distribution d'un montant de 0,66 euros par action et par la mise en report à nouveau du solde d'un montant de 333 087,52 euros.

E.2. PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES AU PERSONNEL A LONG TERME

Les engagements de retraite et autres avantages à long terme accordés au personnel concernent essentiellement des salariés en activité.

Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

S'agissant des régimes à cotisations définies, la société verse des cotisations assises sur les salaires aux organismes nationaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance.

S'agissant des régimes à prestations définies, ces derniers donnent lieu à constitution de provisions et concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite, un régime de retraite supplémentaire et d'autres avantages à long terme (Médailles du travail).

En France, pour donner suite à la publication de l'ordonnance n°2019-697 du 3 juillet 2019, prise sur le fondement de l'article 197 de la Loi Pacte et réformant le régime de retraite supplémentaire à prestations définies, Renault s.a.s a procédé à la fermeture au 31 décembre 2019 du régime de retraite supplémentaire à prestations définies mis en place en France fin 2004. La population éligible à ce groupe fermé était composée des membres du Comité exécutif Groupe, justifiant de 5 années d'ancienneté dans le Groupe dont 2 ans au Comité exécutif Groupe et d'une condition de présence du mandataire social (le cas échéant) au moment où il fera valoir ses droits à la retraite. Le montant de la provision au titre de ce régime de retraite supplémentaire à prestations définies était de 72 millions d'euros au 31 décembre 2018. Cette provision a été reprise intégralement en 2019 au titre du départ à la retraite de certains de ses bénéficiaires, de réductions du régime (impact positif sur le compte de résultat de 41 millions d'euros) et in fine de sa liquidation (impact positif sur le compte de résultat de 23 millions d'euros). La provision relative aux retraités est maintenue au bilan et est partiellement financée. Les 64 millions de juste valeur des actifs de couverture sont relatifs à ce régime à prestations définies.

Indemnités de départ à la retraite et assimilées

L'évolution de la provision pour indemnités de départ à la retraite et assimilées s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2019	2018
Solde à l'ouverture	850	818
Coût normal (1)	72	67
Interêts sur la dette	19	16
Rentabilité des actifs	(10)	(1)
Amortissements des écarts actuariels	16	20
Autres		
Prestations payées et contributions versées	(80)	(70)
Coût des services passés et pertes (profits) sur liquidation	(64)	
Solde à la clôture	803	850

(1) Le coût normal comprend l'accélération des droits acquis du personnel bénéficiant du dispositif de Dispense d'Activité et Dispense d'activité Carrière Spécifique pour 6 millions d'euros.

HYPOTHESES ACTUARIELLES au	31.12.19	31.12.18
Date de début de période	01/01/2019	01/01/2018
Date de fin de période	31/12/2019	31/12/2018
Duration	13 ans	13 ans
Taux d'actualisation	0,790%	1,690%
Taux d'augmentation des salaires	2,5%	2,5%
Taux de rendement des actifs de couverture	2,5%	2,5%
Age de départ à la retraite	62 à 65 ans	62 à 65 ans
ÉVOLUTION DE LA DETTE ACTUARIELLE		
	2019	2018
Dettes actuarielles à l'ouverture	1 226	1 253
Coût normal	72	67
Intérêts sur la dette	19	16
Ecart actuariels	139	(36)
Autres		
Prestations payées	(80)	(74)
Coût des services passés et pertes (profits) sur liquidation	(64)	
Dettes actuarielles à la clôture	1 312	1 226
ÉVOLUTION DES ACTIFS DE COUVERTURE		
	2019	2018
Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture	57	59
Rendement espéré des actifs	10	1
Cotisations payées par l'entreprise		
Pertes et (gains) actuariels		
Prestations payées	(3)	(3)
Juste valeur des actifs de couverture à la clôture	64	57
COUVERTURE FINANCIÈRE		
	2019	2018
Couverture financière du plan	1 247	1 169
Stock de (pertes) et gains actuariels non reconnus	(444)	(319)
Stocks du coût des services passés non reconnus		
Provision au 31-déc	803	850
COÛT SUR LA PÉRIODE		
	2019	2018
Coût normal	72	67
Intérêt sur la dette	19	16
Rendement espéré des actifs	(10)	(1)
Amortissements des pertes et (gains) actuariels	16	20
Effet des réductions		
Autres		
Effet de la réduction / liquidation de régime		
Coût sur la période	97	102

Les engagements partiellement financés sont relatifs au régime de retraite supplémentaire et s'élèvent à 85 millions d'euros au 31 décembre 2019. Le solde des engagements n'est pas préfinancé. Les actifs de couverture du régime de retraite supplémentaire ne sont pas investis en instruments financiers émis par Renault s.a.s.

E.3. AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (HORS ENGAGEMENTS DE RETRAITE)

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Dotations	Reprises avec consommation	Reprises sans consommation	Transferts	Montant en fin d'exercice
Provisions pour risques filiales	16	1	(1)	0	0	16
- Part à moins d'un an						
- Part à plus d'un an	16	1	(1)	0	0	16
Provisions pour coûts de restructuration et mesures d'adaptation des effectifs	313	145	(124)	(1)	0	333
- Part à moins d'un an	104	45	(124)	(1)	126	150
- Part à plus d'un an	209	100	0	0	(126)	183
Provisions pour garantie	733	429	(427)	0	0	735
- Part à moins d'un an	350	178	(427)	0	267	368
- Part à plus d'un an	383	251	0	0	(267)	367
Autres provisions pour risques et charges	713	558	(415)	(143)	0	713
- Part à moins d'un an	527	504	(389)	(125)	1	518
- Part à plus d'un an	186	54	(26)	(18)	(1)	195
TOTAL	1 775	1 133	(967)	(144)	0	1 797
Dont dotations et reprises :						
- d'exploitation		947	(799)	(57)		
- financières		10	(4)	0		
- exceptionnelles		166	(164)	(76)		
- impôt sur les bénéfices		10	0	(11)		
CT	981	727	(940)	(126)	394	1 036
LT	794	406	(27)	(18)	(394)	761

La provision pour restructuration comprend essentiellement une provision relative à la mise en place de mesures d'adaptation des effectifs.

Les autres provisions comprennent essentiellement 403 millions d'euros de provisions sur les Ventes Avec Engagement de Reprise (322 millions d'euros en 2018), 49 millions d'euros de provisions constituées dans le cadre de l'application de la directive européenne relative aux véhicules et batteries hors d'usage (44 millions d'euros en 2018), 18 millions d'euros de provisions pour risques sur le véhicule électrique (128 millions d'euros en 2018), et 7 millions d'euros de provision de perte de change (12 millions d'euros en 2018).

Chacun des litiges connus dans lesquels Renault s.a.s est impliqué a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

E.4. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

E.4.1. EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

En 2019, le solde créditeur de la banque s'élève à 91 millions d'euros (54 millions d'euros en 2018).

E.4.2. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS

Les emprunts dont le montant s'élève à 927 millions d'euros sont contractés principalement auprès de sociétés du Groupe et sont rémunérés aux taux du marché. Ils ont tous une échéance inférieure à un an et ne comprennent pas d'intérêts courus au 31 décembre 2019. Aucun emprunt n'est assorti de sûretés réelles.

Le poste comprend principalement 814 millions d'euros de dettes vis-à-vis de Renault S.A. dans le cadre de la convention de centralisation de gestion de la trésorerie, 64 millions d'euros vis-à-vis de Renault Slovénie (60 millions d'euros en 2018), 28 millions d'euros de dettes vis-à-vis de la filiale Renault Portugesa (34 millions d'euros en 2018) et des dettes financières au titre de l'Earn-out de 20 millions d'euros vis-à-vis de Carizy et de la dette au titre de l'engagement d'augmentation de capital de Renault Brilliance Jinbei Automotive Company Ltd pour 64 millions d'euros.

E.5. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES ET AUTRES DETTES

E.5.1. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Toutes les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont à échéance à moins d'un an.

(en millions d'euros)	2019	2018
Fournisseurs	3 217	3 370
Fournisseurs effets à payer	331	633
Fournisseurs factures à recevoir	3 796	3 362
TOTAL	7 344	7 365

E.5.2. AUTRES DETTES

(en millions d'euros)	2019	2018
Avances et acomptes reçus sur commandes	1	3
Comptes clients créditeurs et RRR à accorder	2 173	2 051
Autres	190	23
TOTAL	2 364	2 077

Les remises, rabais, ristournes, concernent principalement les moyens commerciaux mis en place par Renault en faveur du Réseau. La hausse s'explique par un effet volume et un effet taux.

E.6. COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

Ce poste comprend :

- des produits constatés d'avance pour 2 166 millions d'euros (2 144 millions d'euros au 31 décembre 2018).
- des écarts de conversion passif pour 14 millions d'euros (17 millions d'euros au 31 décembre 2018).

Les échéances des comptes de régularisation passif sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2019	2018
Part à moins d'un an	1 299	1 229
Part à plus d'un an et moins de 5 ans	881	932
TOTAL	2 180	2 161

Les produits constatés d'avance sont essentiellement liés au suivi des contrats en partenariat (Nissan et Daimler principalement).

F. AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

F.1. TRANSACTIONS AVEC L'ETAT ET LES ENTREPRISES PUBLIQUES

Dans le cadre de son activité, le Groupe réalise des transactions avec l'Etat et des entreprises publiques comme UGAP, EDF, La Poste, etc. Ces opérations sont effectuées à des conditions normales et courantes et représentent un chiffre d'affaires de 193 millions d'euros en 2019 (233 millions d'euros en 2018) et une créance au 31 décembre 2019 de 46 millions d'euros (84 millions d'euros au 31 décembre 2018).

F.2. EFFECTIFS

Les effectifs moyens sur les exercices 2018 et 2019 s'analysent comme suit :

(en nombre de personnes)	2019	2018
Apprentis	1 366	1 415
Agents de production	8 855	8 898
Employés, techniciens et agents de maîtrise	9 660	9 910
Cadres	12 142	12 041
TOTAL	32 023	32 264

F.3. INFORMATION RELATIVE AUX REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION

Il n'y a pas de rémunération pour les membres du Conseil d'administration et le Président de Renault s.a.s.

Le Conseil d'administration de Renault s.a.s a la même composition que celui de Renault S.A.

La rémunération du Conseil d'administration et des dirigeants mandataires sociaux de Renault S.A. (i.e. le Président du Conseil d'administration et le Directeur général) figure dans le rapport du gouvernement d'entreprise de Renault S.A. et dans le document d'enregistrement universel.

F.4. AUTRES ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS

Les « engagements hors bilan » se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	2019	2018
<u>Autres engagements recus</u>	471	581
Avals, cautions et garanties	106	244
Commandes fermes d'immobilisations	365	337
TOTAL	471	581
<u>Engagements donnés à des entreprises liées</u>	52	68
Achats à terme de matières	52	68
<u>Autres engagements donnés</u>	2 380	1 978
Avals, cautions et garanties	158	127
Hypothèques, nantissements et autres sûretés		
Commandes fermes d'immobilisations	365	337
Engagements de reprises de véhicules	1 459	1 273
Engagements de locations	234	223
Autres engagements hors bilan donnés	164	18
TOTAL	2 432	2 046

Les avals, cautions et garanties donnés concernent essentiellement les garanties données aux organismes financiers, en France et à l'étranger, au titre des emprunts contractés par les filiales du Groupe.

Des swaps de devises ont été contractés à hauteur de 133 MGBP, 87 MCNY et 1 530 milliards JPY (pour une contrevaieur totale de 181 millions d'euros) afin de couvrir le risque de change associé à des prêts court terme en devises accordés aux filiales. Au 31 Décembre 2019, la juste valeur de ces swaps est de 1 millions d'euros.

La direction des Achats de Renault s.a.s peut être amenée à couvrir en partie son risque sur les matières premières à l'aide d'instruments financiers tels que des achats de swaps, options d'achat et de tunnels. Ces couvertures sont liées à des opérations physiques d'achat pour les besoins des usines concernées. Elles sont contraintes par des limitations en volume, durée et seuils de prix. Au 31 décembre 2019, les opérations de couverture de matières premières en cours se rapportent à des achats futurs d'aluminium, de palladium, de platine, de plomb, de cuivre et de nickel.

Dans le cadre du Brexit, Renault s.a.s a décidé de couvrir une partie des flux prévisionnels d'encaissements en Livre Sterling en provenance de Renault UK en 2020 en utilisant des instruments optionnels (tunnels à prime nulle) pour un notionnel de 486 millions de livres Sterling (pour une contrevaieur de 574 millions d'euros) de et une juste valeur de 6 millions d'euros.

Le 12 avril 2019, Renault s.a.s. s'est engagé à prendre une participation dans le capital de la société chinoise Jiangxii Jiangling Group electric vehicle Company Ltd via la participation à une augmentation de capital à venir pour un montant n'excédant pas un milliard de renminbis à l'issue de laquelle Renault sas détiendra 50% de cette entité. Les modalités de fixation du prix et du montant des augmentations de capital des actionnaires sont toujours en cours de négociation avec le partenaire chinois au 31 décembre 2019 et aucun titre n'a été acquis à cette date. Renault sas a cependant la majorité au conseil d'administration de cette entreprise qui a obtenu sa licence d'exploitation depuis juillet 2019.

Par ailleurs, dans le cadre d'un protocole de soutien à la société Jinjiang Industries Europe (repreneur du groupe Arche) et de ses filiales, Renault s'est engagé sur un chiffre d'affaires annuel hors outillages de 85 millions d'euros pour la période 2020 à 2025.

Dans le cadre de son contrat avec LG Chem, Ltd., il existe un engagement réciproque, pour LG Chem, Ltd. de produire et pour Renault s.a.s de commander, entraînant une pénalité de 1 206 euros par batterie manquante. Ce contrat porte sur 227 200 unités soit un engagement total de 274 millions d'euros.

F.5. APPARTENANCE A UN GROUPE

Les comptes de Renault s.a.s sont intégrés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés du groupe Renault. Ces derniers sont établis par Renault S.A., immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 780 129 987, dont le siège social se situe au 13-15 Quai Le Gallo à Boulogne Billancourt (92), où les états financiers peuvent être obtenus.



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'V. V. V.', written over a horizontal line.

F.6. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PRINCIPALES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(En millions d'euros)

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau (1)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur inventaire des titres détenus
PARTICIPATIONS ÉVALUÉES PAR ÉQUIVALENCE				
Auto Chassis International	105	5	100	94
Alliance Média Venture	12	(0)	100	7
Alliance Rostec Auto B.V.	1602	0	68	1025
Indústria De Conjuntos Mecanicos Aconcagua SA	0	0	100	45
Fonderie de Bretagne	3	(4)	100	(27)
I-DVU	3	14	100	42
Immobilière d'Epone	44	61	55	339
Maubeuge Construction Automobile	9	1	100	17
Oyak Renault Otomobil Fabrikalari A.S	48	207	51	323
RCI Banque	100	2 473	100	5 550
Renault Algérie	8	121	100	148
Renault Argentine SA	200	50	87	78
Renault Beijing Automotive	2	32	100	12
Renault Belgique Luxembourg	19	5	100	30
Renault Do Brasil Comercio E Participações Ltda	2	(0)	2	
Renault Nissan Hrvatska d.o.o	0	9	100	13
Renault Développement Industriel et Commercial	160	10	100	1220
Renault Do Brasil	530	(294)	100	495
Renault Environnement	14	(5)	100	35
Renault Espana SA	127	887	100	1 137
Renault Finance	140	476	100	792
Renault India Private Limited	665	(465)	1	
Renault Industrie Belgique	4	17	100	24
Renault Italia	3	17	100	38
Renault Commerce Maroc	5	4	80	29
Renault Mécanique Roumanie	75	12	99	92
Renault Mexico	35	3	100	46
Renault Mobility As an Industry	165		100	165
Renault Nissan Bulgaria	0	0	100	7
Renault Deutschland AG	11	28	60	3
Renault Nederland	2	8	60	11
Renault Österreich GmbH	5	2	100	15
Renault Portuguesa	38	8	72	106
Renault Commercial Roumanie Srl	1	(1)	100	22
Renault Nordic AB	0	(6)	100	3
Renault Retail Group	100	(279)	100	(597)
Renault Russia	98	40	100	242
Renault Nissan Slovenia d.o.o.	1	13	100	22
Renault Sport Racing	1	2	87	5
Renault Suisse SA	5	3	100	1
Renault Service Maroc	0	1	100	1
Renault Tanger Exploitation	42	2	100	84
Renault Tanger Méditerranée	210	(5)	100	230
Renault Technologie Roumanie	80	3	51	48
Renault UK	3	26	60	20
Renault Ukraine	0	5	100	17
Renault Venture Capital	30	(0)	100	27
Revoz d.d	55	4	100	174
SCI Guyancourt	1	181	99	321
Société Immobilière pour l'Automobile	124	14	100	147
SICOFRAM	331	33	100	313
SIRHA	40	10	100	49
i-DVE	0	0	100	5
Renault DREAM	10	0	99	11
SNC Renault Cléon	28	0	99	166
SNC Renault Douai	30	0	99	145
SNC Renault Flins	15	0	99	79
SNC Renault Sandouville	15	0	99	129
Société de Transmissions Automatiques	12	1	100	18
Société des Automobiles Alpine	4	(0)	100	12
Sodicam 2	1	0	100	4
Sociedad de Fabricacion de Automotores SA	1	35	72	49
Sofrastock International	2	0	100	5
Société Marocaine de Constructions Automobiles	6	61	91	77
SOVAB	8	1	100	33
Vehicule Distributors Australia Pty Ltd		(2)	100	2
Autres (dont Carizy : +3M€ Renault Irlande : +14M€ Renault Samara : +5M€)				22
TOTAL PARTICIPATIONS ÉVALUÉES PAR ÉQUIVALENCE				13 797

Avant affectation du résultat

Sociétés	Prêts et avances consentis par RENAULT s.a.s et non remboursés	Chiffre d'affaires HT 2019	Bénéfice net ou perte 2019	Engagements Hors Bilan donnés	Dividendes encaissés par RENAULT s.a.s en 2019
<u>PARTICIPATIONS EVALUEES PAR EQUIVALENCE</u>					
Auto Chassis International		653			17
Alliance Média Venture			(7)		
Alliance Rostec Auto B.V.	7	1	1		
Industria De Conjuntos Mecanicos Aconcagua SA		0	0		
Fonderie de Bretagne		45	(27)		
I-DVU		271	23		25
Immobilière d'Epone		33	17		13
Maubeuge Construction Automobile		227	2		3
Oyak Renault Otomobil Fabrikalari A.S		3 877	83		59
RCI Banque		1 134	525	30	500
Renault Algérie		900	11		
Renault Argentine SA		670	(150)		
Renault Beijing Automotive		84	2		
Renault Belgique Luxembourg		161	15		16
Renault Do Brasil Comercio E Participações Ltda		135	3		
Renault Nissan Hrvatska d.o.o		180	4		
Renault Développement Industriel et Commercial			(29)		
Renault Do Brasil		2 948	19		
Renault Environnement			31		
Renault Espana SA		7 594	110		130
Renault Finance			55		52
Renault India Private Limited		899	(54)		
Renault Industrie Belgique			(0)	1	
Renault Italia		3 156	27	2	29
Renault Commerce Maroc		859	11		16
Renault Mécanique Roumanie		188	3		
Renault Mexico		360	7		
Renault Mobility As an Industry			(0)		
Renault Nissan Bulgaria		116	7		5
Renault Deutschland AG		1 783	25		5
Renault Nissan Nederland		745	7		5
Renault Österreich GmbH		626	7		7
Renault Portuguesa		656	4	10	4
Renault Commercial Roumanie Srl		942	16		16
Renault Nordic AB		504	4		13
Renault Retail Group		5 347	(78)		
Renault Russia		2 026	(2)	3	36
Renault Nissan Slovenia d.o.o.		557	7		
Renault Sport Racing		203	(2)		
Renault Suisse SA		683	5		5
Renault Service Maroc			0		
Renault Tanger Exploitation		2 858	34		41
Renault Tanger Méditerranée		86	5		2
Renault Technologie Roumanie		245	9		4
Renault UK		2	12	35	
Renault Ukraine		230	11		9
Renault Venture Capital			(3)		
Revoz d.d	41	1 799	24		34
SCI Guyancourt		60	28		25
Société Immobilière pour l'Automobile		8	8		4
SICOFRAM			11	23	15
SIRHA			(0)		
i-DVE		229	35		33
Renault DREAM		122	25		28
SNC Renault Cléon		662	16		16
SNC Renault Douai		429	5	1	5
SNC Renault Flins		440	5		4
SNC Renault Sandouville		301	3		4
Société de Transmissions Automatiques		101	1		
Société des Automobiles Alpine		224	13		
Sodicam 2		54	0		0
Sociedad de Fabricacion de Automotores SA		820	14		
Sofrastock International		41	0		
Société Marocaine de Constructions Automobiles		746	17		
SOVAB		2 078	112		20
Vehicule Distributors Australia Pty Ltd		200	4		

F.7. MENTIONS RELATIVES AUX PRINCIPALES PRISES DE PARTICIPATION

Les prises de participation effectuées dans l'exercice sont les suivantes :

Sociétés	Nombre de titres acquis	Montant de la transaction (en millions d'euros)	% de capital détenu	
			2019	2018
Alliance Rostec Auto BV	1 878 191 661	253	67,61%	61,09%
Renault Argentine SA	9 903 995 002	225	86,81%	99,61%
Renault Brilliance Jinbei Automotive Co., Ltd		64	49,00%	49,00%
Renault Venture Capital	1 305 930	20	100,00%	100,00%
Mais	14 700 000 000	22	49,00%	49,00%
Somaca	120 000	10	90,93%	70,93%
Exadis	1 253 300	1	44,25%	23,50%
Renault Mobility As an Industry	165 110 000	165	100,00%	
Alliance Mobility France	2 582 040	26	50,00%	
Alliance Mobility Japon	491 100	20	50,00%	
Alliance Automotive Research & Development		4	50,00%	

Les cessions de participation effectuées dans l'exercice sont les suivantes :

Sociétés	Nombre de titres cédés	Valeur historique (en millions d'euros)	% de capital détenu après cession	
			2019	2018
Devialet	20 616	8		2,37%
Prophesee	6 625 000	1		5,65%

F.8. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

F.9. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni dans la mesure où le document d'enregistrement universel du Groupe Renault mentionne cette information.

RENAULT s.a.s.

é par actions simplifiée au capital de 533.941.113 euros
cial : 13/15, quai Le Gallo 92100 – Boulogne-Billancourt
780 129 987 RCS Nanterre

**EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 19 JUIN 2020**

ULT SA, société anonyme au capital de 1.126.701.902,04 euros, dont le
é quai Le Gallo à Boulogne-Billancourt (92100), identifiée sous le
RCS Nanterre et représentée par Madame Clotilde Delbos, agissant en
e (l'« Associé Unique ») de la société RENAULT s.a.s.,

posées ci-après relatives à l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre

près avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil
rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de
cembre 2019, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet
sortir un déficit de 234 425 261,81 euros. Il approuve également les
r ces comptes ou résumées dans ces rapports.

ocié Unique donne aux Administrateurs quitus de l'exécution de leur
écoulé.



Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019)

de l'affectation suivante du résultat de l'exercice :

Exercice 2019	(234 425 261,81)
réserve légale	0
	(234 425 261,81)
Niveau au 31 décembre 2019	333 086,54
Montant disponible	(234 092 175,27)
	0
Montant à nouveau après affectation	(234 092 175,27)

de ne pas verser de dividende.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices clos 2016, 2017 et 2018 sont éligibles à cet abattement ainsi que celui des revenus non éligibles à cet abattement :

	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2018
Dividendes distribués éligibles à l'abattement	5	26,16	0,66
Dividendes distribués non éligibles à l'abattement	-	-	-
Dividendes non distribués	-	-	-



[Signature]

puvoirs pour accomplir les formalités)

ne tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extrait du procès-verbal des
ur accomplir toutes les formalités de dépôt et de publication prévues par

court, le 19 juin 2020

ne

oupe



r

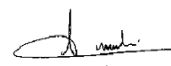
RAPPORT DE GESTION

RENAULT s.a.s



**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 13 FEVRIER 2020**

Confidential C



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSOCIE UNIQUE DU 13 FEVRIER 2020

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous rendons compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et soumettons à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Le présent rapport vous donnera toutes précisions et tous renseignements nécessaires, les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur ayant été tenus à votre disposition ou communiqués dans les délais légaux.

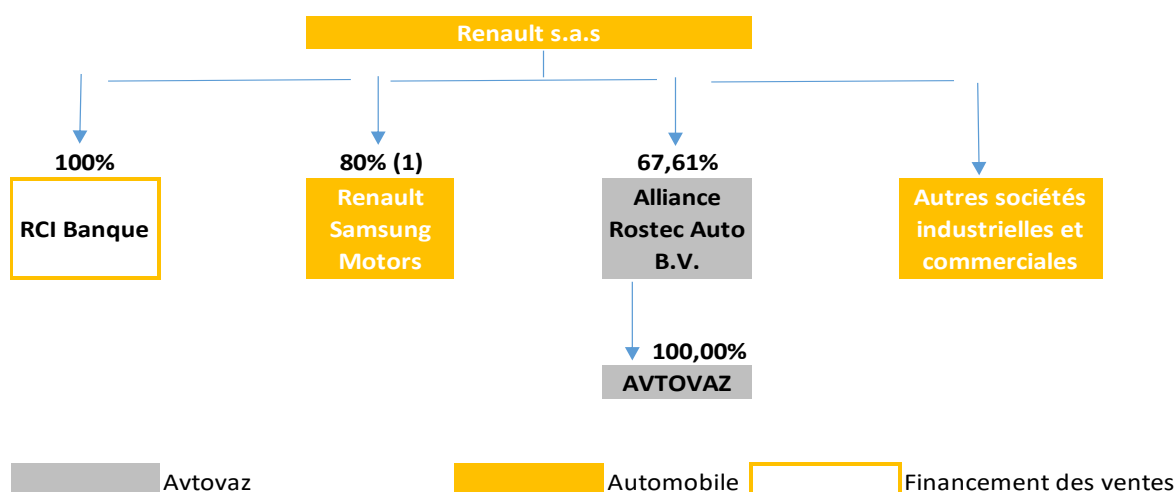
Il vous sera également communiqué le rapport des commissaires aux comptes de notre société dans les délais légaux.

Ce rapport s'attache à distinguer, dans l'ensemble des activités du Groupe Renault telles que décrites dans le « Document d'Enregistrement Universel », les activités propres à la société Renault s.a.s (ci-après, « la Société »). Il présente également les résultats commerciaux de la société et des filiales des Régions, prolongement du constructeur Renault s.a.s dans les pays, et les nouveaux partenariats.

1 Présentation de Renault s.a.s

Renault s.a.s est la filiale à 100% de Renault SA, société cotée et société mère du Groupe Renault. Elle est la société de tête des activités automobiles et financières du Groupe Renault.

Renault s.a.s conçoit, fabrique et commercialise des véhicules particuliers et utilitaires, ainsi que des pièces de fabrication et des pièces de rechange.



(1) Participation indirecte Renault s.a.s

La participation de Renault s.a.s dans Alliance Rostec Auto b.v. a évolué en 2019 passant de 61,09% à 67,61% du fait d'une augmentation de capital d'Alliance Rostec Auto b.v. au premier semestre 2019 pour un montant de 18,8 milliards de roubles (236 millions d'euros) souscrite par Renault s.a.s. Cette opération avait été anticipée dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2018. Le groupe AVTOVAZ, détenu intégralement par Alliance Rostec Auto b.v. depuis 2018, s'est retiré de la cotation à la bourse de Moscou sur le premier semestre 2019.

- 1 -

CONFIDENTIEL RENAULT

Confidential C

2 Situation et activités de la Société et de ses filiales en 2019

2.1 Gouvernance de la Société

Par courrier du 23 janvier 2019, M. Carlos Ghosn a remis au Conseil d'administration une lettre de démission, avec effet immédiat, de l'ensemble de ses mandats au sein des sociétés du Groupe Renault, à l'exception de ses mandats d'administrateur.

Réuni le 24 janvier 2019, le Conseil d'administration de la Société Renault s.a.s a décidé de :

- prendre acte de cette démission de M. Carlos Ghosn de son mandat de Président de la Société,
- nommer M. Jean-Dominique Senard en qualité d'administrateur de Renault s.a.s pour une durée de quatre ans, prenant fin à la date de la décision de l'Associé unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- nommer M. Thierry Bolloré, Directeur général de Renault SA, en qualité de Président de Renault s.a.s pour une durée indéterminée.

Le 3 avril 2019, le Conseil d'administration de la Société a décidé de :

- prendre acte de la fin du mandat d'administrateur de Renault s.a.s de M. Ghosn à compter du 12 juin 2019, consécutivement à sa démission de son mandat d'administrateur de Renault SA,
- réduire le nombre d'administrateurs à 18 et de ne pas remplacer M. Philippe Lagayette, dont le mandat arrivait à échéance le 12 juin 2019,
- proposer à l'associé unique la nomination d'une nouvelle administratrice indépendante, Mme Annette Winkler, en remplacement de Mme Cherie Blair dont le mandat arrivait à échéance au 12 juin 2019.

Le 12 juin 2019, l'associé unique de la Société a approuvé la nomination de Mme Winkler en qualité d'administrateur indépendant pour une durée de 4 ans.

Le 11 octobre 2019, le Conseil d'administration de la Société a décidé :

- en application de l'article 13 des statuts de Renault s.a.s et après avoir entendu les explications des différents administrateurs et les observations de M. Bolloré, de révoquer M. Thierry Bolloré de son mandat de Président de Renault s.a.s avec effet immédiat,
- de nommer M. Jean-Dominique Senard en qualité de Président de Renault s.a.s, à compter du 11 octobre 2019 et pour une période intérimaire jusqu'à la nomination d'un nouveau Président.

2.2 Produits

Le Groupe Renault conçoit, fabrique et vend des véhicules particuliers et utilitaires ainsi que des services innovants accessibles au plus grand nombre sous les cinq marques automobiles que sont Renault, Dacia, Renault Samsung, Alpine et Lada.

Première marque française dans le monde, Renault est implantée dans 134 pays et distribuée dans 11 200 points de vente. Elle propose une gamme de plus de 30 modèles, tous pays confondus. Fière de ses racines françaises, Renault poursuit son développement à l'international : la gamme de véhicules Renault est conçue pour répondre au mieux, partout, aux besoins locaux.

Renault a ainsi démarré en 2019 la commercialisation d'ARKANA en Russie et TRIBER en Inde. Dans ce dernier pays, KWID et DUSTER (2 véhicules phares de ce marché) ont été aussi renouvelés. K-ZE a été lancé en Chine et CLIO, ZOE et CAPTUR ont été renouvelés en Europe.

Pionnier et expert sur le véhicule électrique avec la gamme de véhicules Renault Z.E., Renault lance E-TECH, solution hybride proposée sur ses véhicules emblématiques, afin de répondre aux attentes de ses clients en quête de polyvalence et aux défis de la transition énergétique.

2.3 Nouveaux partenariats stratégiques

2.3.1 Partenariats Commerciaux

En matière de nouvelles Mobilités et de Services :

Groupe Renault s'est engagé depuis quatre ans dans le développement de nouveaux services de mobilité partagée (Renault Mobility, Zity à Madrid, Moov'in.Paris), et a réalisé des acquisitions et des prises de participation ciblées dans diverses startups de ce domaine (Karhoo, Yuso, iCabbi, Glide). Groupe Renault a mis en place en janvier 2019 une entité dédiée aux nouvelles mobilités, la Direction des Mobilités Monde, complétée par la création d'une filiale annoncée en octobre 2019, Renault M.A.I (Mobility as an Industry) réunissant l'ensemble de ses activités mobilités afin de dégager des synergies, de simplifier la chaîne de décision, de clarifier les offres existantes et d'en créer de nouvelles.

Alliance Mobility France/ Alliance Mobility Japon/ Waymo : en juin 2019, Renault s.a.s (pour le Groupe Renault), Nissan Motor Co. et Waymo, leaders dans leurs domaines respectifs, ont conclu un accord exclusif portant sur une première phase d'exploration couvrant tous les aspects relatifs aux services de mobilité autonome pour le transport

- 2 -

CONFIDENTIEL RENAULT

Confidential C



des personnes et la livraison de biens, en France et au Japon. Cet accord entend réunir les forces des trois partenaires et étendre leurs expertises via l'évaluation des opportunités de marché et un travail de recherche conjoint sur les questions commerciales, légales et réglementaires liées aux offres de services de mobilité en France et au Japon. L'Alliance Renault-Nissan-Mitsubishi, par sa dimension internationale et son offre couvrant chaque segment des véhicules utilitaires légers et véhicules particuliers, est parfaitement positionnée pour engager ce travail exploratoire avec Waymo, entreprise spécialisée dans les technologies autonomes ayant accumulé plus de 16 millions de kilomètres sur routes.

Pour accroître son développement sur les nouvelles technologies et en Chine : en avril 2019, Renault et Nissan ont créé une nouvelle plateforme d'innovation commune à Shanghai détenue à 50/50 sous le nom de « Alliance Innovation Lab Shanghai (AIL-SH) ». La société est chargée de mener des travaux de recherche et de développement sur les véhicules connectés et autonomes. Enfin, Renault a ouvert à Shanghai un centre de design. D'autre part, Renault et Jiangling Motors Corporation Group (JMCG) ont annoncé en juillet 2019 la création d'une joint-venture (JMEV) pour promouvoir le développement de l'industrie des véhicules électriques en Chine, suite à un premier accord signé le 20 décembre 2018. JMEV est situé à Nanchang, capitale de la province du Jiangxi.

Daimler :

Co-développement Renault / Daimler dans le cadre du projet Edison Facelift (TWINGO / SMART) : signature en 2019 des contrats de développement et de fabrication et de vente du véhicule Edison Facelift (SMART Fortwo EV, SMART Forfour EV et TWINGO ICE -thermique- et EV), dont la fabrication a démarré courant octobre 2019;

Adaptation du Nouveau Kangoo par Renault pour Daimler : Confirmation du projet d'adaptation du nouveau KANGOO de Renault pour les besoins de Daimler. A ce titre, un avenant au contrat de développement ICE (moteur thermique) a été signé en juillet 2019 (le contrat initial avait été signé fin 2017), ainsi que le contrat de fabrication et de vente du véhicule ICE, prévus pour fin 2021. De même, Renault et Daimler ont signé en juillet 2019 le contrat de développement de la version EV du véhicule pour Daimler.

BP Castrol : Renault et BP Castrol ont signé le 14 novembre 2019 un contrat de partenariat au titre duquel BP devient le seul fournisseur d'huiles co-brandées « Renault/BP-Castrol » de Renault, Dacia et Alpine sur un périmètre monde (hors Chine et Corée).

2.3.2 Le sport automobile

Le sport automobile est un levier de notoriété de la marque, notamment dans les pays où Renault souhaite se développer (Chine, Inde, Amérique Latine), mais aussi le laboratoire du savoir-faire technologique au bénéfice des véhicules de série et la marque Alpine en est le principal vecteur avec l'A110 commercialisée en Europe, Japon, Singapour et Australie. Alpine complète sa gamme - composée de l'A110 Pure et l'A110 Légende- avec le lancement de l'A110S.

La compétition dans ses gènes, Alpine démarre en 2018, avec son partenaire compétition Signatech, son championnat mono-marque, l'Alpine Elf Europa Cup qui fait étape sur les plus beaux circuits européens. Toujours développé avec Signatech, Alpine propose désormais l'A110 GT4, une version destinée à la compétition et a annoncé en 2019 le lancement de l'A110 Rally.

En 2019 l'équipe Signatech-Alpine-Matmut gagne une nouvelle fois encore les 24H du Mans dans la catégorie LMP2, soit sa troisième victoire en quatre participations à cette course mythique.

2.4 Effectifs

Les effectifs moyens de Renault s.a.s s'analysent comme suit :

(En nombre de personnes)	2019	2018
Apprentis	1 366	1 415
Agents de production	8 855	8 898
Employés, techniciens et agents de maîtrise	9 660	9 910
Cadres	12 142	12 041
TOTAL	32 023	32 264

3 Résultats de Renault s.a.s et de ses filiales

Le Secteur opérationnel Automobile de Renault maintient son engagement de Free Cash-Flow positif. Les comptes sociaux de Renault s.a.s présentent en 2019 un résultat net négatif de 234 millions d'euros.

- 3 -

CONFIDENTIEL RENAULT

Confidential C



3.1 Résultats commerciaux 2019 :

En 2019, le Groupe Renault a vendu 3 753 723 véhicules. Il affiche une baisse des volumes d'immatriculations de 3,4 % (-130 550 véhicules dont -183 000 sur les marchés iranien, argentin et turc) dans un marché mondial qui décroît de 4,8 % mais maintient sa part de marché mondiale à 4,25 % versus 4,18 % en 2018 grâce à des positions consolidées sur les principaux marchés historiques.

Sur le dernier trimestre, le groupe a progressé grâce au succès des nouveaux lancements dans les marchés piliers du Groupe tels que l'Europe et la Russie, et en Inde où Renault est en forte croissance.

Par marque, les résultats sont de 2 357 093 immatriculations pour Renault (- 6,9 %) et 736 570 immatriculations pour Dacia (+ 5,1 %). Les ventes de LADA augmentent de 3,6 % à 412 889 immatriculations et celles de Renault Samsung Motors baissent de 6,9 % à 79 081 véhicules. Jinbei et Huasong ont vendu 161 901 véhicules, Alpine 4 835 véhicules et Avtovaz 1 354 véhicules.

Sur le segment des véhicules électriques, les ventes mondiales de Renault progressent de 23,5 % avec 62 447 véhicules grâce à la nouvelle ZOE, lancée fin 2019, et à KANGOO Z.E., leader incontesté du véhicule utilitaire électrique (+19,2 % de croissance avec 10 349 véhicules). En Chine, le Groupe a lancé Renault City K-ZE en novembre et a déjà enregistré 2 658 ventes en 2 mois.

Enfin, le véhicule utilitaire poursuit sa croissance avec 624 289 véhicules vendus (+ 0,7 %).

En Europe, les ventes progressent de 1,3 % dans un marché en hausse de 1,2 % avec une CLIO deuxième véhicule le plus vendu, un CAPTUR premier SUV de sa catégorie, une forte progression du véhicule électrique (ZOE +19,1 % avec 47 027 véhicules) et une marque Dacia qui enregistre, grâce à DUSTER et SANDERO, un nouveau record de ventes (+10,4 %) pour la 7ème année consécutive.

En France, les ventes progressent de 1,3 % avec 698 723 véhicules, meilleurs volumes depuis 9 ans.

Hors d'Europe, les ventes du Groupe sont en baisse de 7,9 % en raison de facteurs externes en Turquie, Iran et Argentine. Le Groupe bénéficie de certains beaux succès à l'international avec notamment ARKANA en Russie, TRIBER en Inde et KWID en Amérique Latine.

En Eurasie, les ventes progressent de 0,4 % dans un marché à -4,4 %. La part de marché est de 26,79 % (+ 1,28 point). La Russie est le deuxième marché du Groupe en volume de ventes et nos ventes représentent 28,92 % du marché et progressent de 1,3 point. Une voiture vendue sur cinq est une LADA (20,66 %, + 0,65 point) et les ventes de la marque progressent grâce à LADA GRANDA et LADA Vesta. Les ventes de Renault progressent de 0,65 point grâce au lancement d'ARKANA au deuxième semestre.

En Afrique – Moyen-Orient – Inde – Pacifique, les ventes hors Iran baissent de 1,6 % dans un marché en baisse de 3,8 %. En Inde, le Groupe retrouve la croissance grâce au lancement réussi de TRIBER et la nouvelle KWID et progresse de 7,9 % dans un marché à -11,3 %. En Afrique continentale, le Groupe consolide son leadership, grâce notamment à sa performance au Maghreb et en Afrique du Sud.

En Amériques, les ventes baissent presque de deux fois moins que le marché (-2,9 % vs -5,6 %), d'où une part de marché en hausse de 0,21 point, à 7,47 %. Au Brésil, marché historique, le Groupe voit ses ventes augmenter de 11,3% dans un marché en hausse de + 7,4 %. Il y atteint une part de marché de 9,02 % (+ 0,32 point), grâce notamment au succès de KWID qui est le 4ème véhicule le plus vendu dans le pays. A noter les excellents résultats en Colombie avec un record en volume et en part de marché (22,78 %, +2,59 pt).

Enfin, dans la Région Chine, les ventes baissent de 17,2 % dans un marché en baisse de 8,2 %.

3.1.1 Production

La production de Renault s.a.s se décompose entre production propre à la société et production achetée à ses filiales ou à d'autres entités (dont Nissan).

En 2019, Renault s.a.s a produit sur ses sites 534 milliers de véhicules (contre 600 milliers en 2018).

Renault s.a.s a acheté à d'autres sites industriels un volume de 1 869 milliers de véhicules (contre 1 846 milliers en 2018).

- 4 -

CONFIDENTIEL RENAULT

Confidential C



3.1.2 Ventres

En 2019, Renault s.a.s a réalisé un chiffre d'affaires de 47.9 milliards d'euros dont 28.6 milliards sur les ventes de véhicules neufs (VP + VU) correspondant à un volume d'environ 2,397 millions de véhicules, qui se répartissent comme suit :

VP & VU (en quantité)	2019	2018
FRANCE	689 553	702 635
EUROPE	1 370 426	1 414 168
TOTAL FRANCE-EUROPE	2 059 979	2 116 803
AFRIQUE - MOYEN ORIENT - INDE	147 660	147 973
EURASIE	86 575	99 879
AMERIQUE	75 349	50 818
CHINE	42	
ASIE PACIFIQUE	27 330	31 301
TOTAL HORS FRANCE + EUROPE	336 956	329 971
TOTAL GENERAL	2 396 935	2 446 774

3.2 Résultats financiers

Au titre de l'exercice 2019, les résultats de l'activité de Renault s.a.s se décomposent et s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2019	2018
Chiffre d'Affaires	47 949	48 333
Produits d'Exploitation	50 144	50 469
Charges d'Exploitation	51 187	51 066
Résultat d'Exploitation	(1 043)*	(597)*
Bénéfice attribué sur opérations en commun	114*	116*
Résultat Financier	803	779
Résultat Exceptionnel	(102)	(287)
Impôt sur les bénéfices	(6)	12
Résultat net de l'exercice	(234)	23

* Changement en 2019 dans la présentation du résultat d'exploitation : exclusion et présentation sur une ligne à part du bénéfice attribué sur opérations en commun- Proforma sur 2018.

En 2019, Renault s.a.s a réalisé **un chiffre d'affaires** de 47,9 milliards d'euros principalement constitué de ventes de véhicules neufs (particuliers et utilitaires) pour 28,6 milliards d'euros, de ventes de composants automobiles pour 10,7 milliards d'euros, de ventes de pièces de rechange et moteurs pour 4 milliards d'euros et de refacturations de prestations de services pour 3,7 milliards d'euros. Le chiffre d'affaires comprend également des ventes de véhicules d'occasion pour 0,9 milliards d'euros.

En 2019, Renault s.a.s réalise **une perte d'exploitation** de 1 043 millions d'euros due à la baisse de son chiffre d'affaire de 384 millions d'euros mais surtout à la dégradation du taux de résultat d'exploitation hors R&D qui passe de 7,6% à 7,2% du fait de la baisse de l'activité Partenariat à forte rentabilité notamment sur les moteurs et sur le marché en Iran. A cela s'ajoutent des dépenses de R&D qui augmentent de 201 millions d'euros par rapport à l'année précédente, soit 9,4% du chiffres d'affaires versus 8,9% en 2018.

Le résultat financier bénéficiaire de 803 millions d'euros est constitué :

- De produits nets liés aux participations pour 883 millions d'euros qui comprennent principalement :
 - des dividendes reçus pour 1 122 millions d'euros (contre 865 millions d'euros en 2018). La hausse de 257 millions est liée à celle du dividende reçu de RCI Banque de 500 millions d'euros (contre 150 millions en 2018) dont 450 millions d'euros d'acompte (150 millions d'euros en 2018),
 - des provisions sur titres de participations de 245 millions d'euros (43 millions d'euros en 2018). Les provisions comptabilisées en 2019 portent essentiellement sur les titres Renault

- 5 -

CONFIDENTIEL RENAULT

Confidential C



Brilliance Jinbei Automotive Company Ltd pour 158 millions d'euros pour tenir compte de la baisse des volumes de ventes et de la révision à la baisse de nos perspectives sur le marché Chinois ainsi que des charges financières pour 64 millions d'euros pour couvrir notre engagement de capital dans cette entité existant au 31 décembre, cette augmentation de capital ayant été réalisée en janvier 2020,

- Des charges nettes liées au change pour 5 millions d'euros (11 millions d'euros en 2018),
- D'autres charges financières nettes pour 75 millions d'euros (41 millions d'euros en 2018), soit 34 millions de charges financières supplémentaires versus l'année précédente dus entre autres à des charges de factoring qui augmentent de 30 millions et 7 millions d'intérêts supplémentaires versus 2018 versés à Renault SA dans le cadre de la convention de centralisation de gestion de trésorerie.

Le résultat exceptionnel déficitaire de 102 millions d'euros correspond à :

- des charges et provisions de restructuration de 147 millions d'euros, liés à la mise en place de mesure d'adaptation d'effectifs (118 millions d'euros en 2018), au titre de l'accord « contrat pour une nouvelle dynamique de croissance et de développement social de Renault en France », signé en mars 2013, qui élargissait le dispositif de Dispense d'Activité en fin de carrière, de l'accord « Renault France CAP 2020 – contrat d'Activité pour une Performance durable » signé le 13 janvier 2017 qui prévoit la poursuite du dispositif de Dispense d'Activité Carrières Spécifiques et de l'avenant du 16 avril 2018, et s'arrête début 2020,
- 63 millions d'euros de charges sur Eléments inhabituels dont 14 millions d'euros de charges exceptionnelles sur Alpine, 38 millions d'euros de coûts liés à certains véhicules (8 millions d'euros en 2018) et 9 millions d'euros sur les pertes Renault Russie sur le projet Duster (9 millions d'euros en 2018),
- 55 millions d'euros d'abandon de créances sur redevances à RENAULT DO BRASIL,
- 67 millions d'euros de reprises nettes aux amortissements dérogatoires,
- 107 millions d'euros de reprises nettes de provisions pour risques liés au véhicule électrique,
- 14 millions d'euros de dotations nettes pour la réhabilitation de Sites.

Le résultat net de l'exercice est un déficit de 234 millions d'euros.

4 Perspectives 2020

En 2020, le Groupe profitera des ventes en année pleine des best-sellers Nouvelle CLIO et Nouveau CAPTUR, ainsi que de l'accélération de l'offensive électrique et hybride avec notamment Nouvelle ZOE lancée fin 2019, la présentation de TWINGO Z.E. au prochain salon de Genève et la technologie E-TECH ainsi que de la poursuite de l'amélioration du positionnement prix engagée en 2019 soutenue par la qualité et l'attractivité des nouveaux produits. La visibilité pour 2020 reste limitée par la volatilité attendue des marchés, notamment en Europe en raison de la réglementation CAFE

5 Prises de participation de la Société au cours de l'exercice

SOMACA

Prise de participation le 12 mars 2019, capital de 60 000 000 MAD dont 90,93% détenu par Renault s.a.s

RENAULT ESPANA

Prise de participation le 21 juin 2019, capital de 126 501 414 EUR dont 99,78% détenu par Renault s.a.s.

RENAULT ARGENTINE SA

Participation à l'augmentation de capital le 02 juillet 2019, capital de 13 464 388 238 ARS dont 86,81% détenu par Renault s.a.s

ALLIANCE ROSTEC AUTO BV

Prise de participation le 27 mai 2019, capital de 112 052 126 680 RUB dont 67,61% détenu par Renault s.a.s

RENAULT VENTURE CAPITAL

Prise de participation le 28 juin 2019, capital de 30 263 700 EUR détenu à 100% par Renault s.a.s

RENAULT CSC SAS

Création le 20 février 2019, capital de 35 000 000 COP dont 100% détenu par Renault s.a.s

JIANGXI JIANGLING GROUP ELECTRIC VEHICLE CO., Ltd

Prise de participation le 16 juillet 2019, capital de 2 000 000 000 RMB détenu à 50% par Renault s.a.s

RENAULT MOBILITY AS AN INDUSTRY

- 6 -

CONFIDENTIEL RENAULT

Confidential C



Création le 26 novembre 2019, capital de 165 110 000 EUR dont 100% détenu par Renault s.a.s

MAIS

Prise de participation le 16 mai 2019, capital de 675 600 000 TRY dont 49% détenu par Renault s.a.s

ALHENA SERVICES

Prise de participation le 10 septembre 2019, capital de 28 000 EUR dont 25% détenu par Renault s.a.s

EXADIS

Prise de participation le 02 août 2019, capital de 6 040 000 EUR dont 44.25% détenu par Renault s.a.s

RENAULT BRILLIANCE JINBEI AUTOMOTIVE CO LTD

Prise de participation le 5 Juillet 2019, capital de 10 653 000 000 CNY dont 49% détenu par Renault s.a.s

ALLIANCE AUTOMOTIVE RESEARCH & DEVELOPMENT CO LTD

Création le 2 avril 2019, capital de 55 000 000 RMB dont 50% détenu par Renault s.a.s

TOKAI 1

Création le 20 mars 2019, capital de 3 460 000 EUR dont 15% détenu par Renault s.a.s

ALLIANCE MOBILITY JAPON

Création le 1^{er} juin 2019, capital de 4 911 000 000 JPY dont 50% détenu par Renault s.a.s

ALLIANCE MOBILITY FRANCE

Création le 24 juin 2019, capital de 51 640 800 EUR dont 50% détenu par Renault s.a.s

TOKAI 2

Création le 5 juin 2019, capital de 1 280 000 EUR dont 15% détenu par Renault s.a.s

6 Recherche et développement

Renault s.a.s a poursuivi ses travaux de recherche et développement sur 2019 en raison des évolutions normatives, des investissements sur les plateformes communes et du développement des véhicules électriques à hauteur de 4 494 millions d'euros de dépenses. Ces dépenses ont augmenté de 4,7% par rapport à 2018, soit 201 millions d'euros. Ceci contribue à la baisse du résultat d'exploitation.

7 Responsabilité Sociale de l'Entreprise

Outil de management des enjeux et des risques environnementaux, sociaux, sociétaux et de gouvernance, la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) constitue aussi un levier de performance, d'innovation et de motivation pour le Groupe Renault et ses collaborateurs. Elle contribue à l'insertion de l'entreprise dans le tissu économique local, fait vivre ses valeurs et apporte les preuves de son engagement pour une société plus inclusive et plus responsable. La création de la direction de l'Impact social et durable en octobre 2019, qui regroupe la RSE et la Fondation Renault, répond à l'ambition du Groupe de renforcer son engagement social et sociétal tout en contribuant à la performance et au bien commun.

8 Prêts à des entreprises économiquement liées

Montant des prêts à moins de 2 ans consentis par la Société, à titre accessoire à son activité principale, à des entreprises économiquement liées (article L. 511-6, 3 bis du Code monétaire et financier) : 223 652 743,69 Euros y compris intérêts.

9 Evènements post-clôture

Néant

- 7 -

CONFIDENTIEL RENAULT

Confidential C



10 Présentation des comptes sociaux et affectation du résultat

Les comptes de l'exercice sont annexés au présent rapport (cf. plaquette remise en séance).

L'exercice 2019 fait apparaître un résultat net comptable négatif de 234 425 261,81 euros.

Les comptes ont fait l'objet d'un arrêté par le Conseil d'Administration du 13 février 2020.

10.1 Résultats de l'exercice et proposition d'affectation

Nous vous proposons d'affecter le résultat net de la manière suivante :

Perte de l'exercice	(234 425 261,81)
Dotation à la réserve légale	-
Solde	(234 425 261,81)
Report à nouveau antérieur	333 086,54
Solde reportable	(234 092 175,27)
Dividendes	
Report à nouveau	(234 092 175,27)

10.2 Montants des dividendes et avoir fiscal distribués au titre des trois derniers exercices (CGI, art.243 » bis)

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé ci-dessous le montant des dividendes versés pour les trois derniers exercices.

Exercice	Dividende par action	Impôt déjà versé par action
		(avoir fiscal)
2016	5.00	/
2017	26.16	/
2018	0.66	/

Au présent rapport est joint le tableau prévu à l'article R225-102 (tableau des résultats des cinq derniers exercices).

10.3 Montant des charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du CGI

Le montant des charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du CGI s'élève à 6,4 millions d'euros en 2019.

11 Publication des indicateurs de paiement fournisseurs et clients instaurés par la loi de modernisation de l'économie (LME) à fin 2019

Conformément au décret n° 2017-350 du 20 mars 2017 pris pour l'application de l'article L. 441-6-1 du code de commerce et à l'arrêté du 20 mars 2017 pris en application de l'article D. 441-4 du code de commerce, nous indiquons ci-après la ventilation par échéance des soldes à fin 2019 et à fin 2018 des dettes fournisseurs en TTC, ainsi que des dettes sur immobilisations et comptes rattachés, publiées dans la plaquette des comptes sociaux de la société RENAULT s.a.s :

- 8 -

CONFIDENTIEL RENAULT

Confidential C



Situation à fin 12/2019 - RENAULT sas

Échéances / Comptes fournisseurs - Soc. 0001 - RENAULT sas	Compte	Nombre de factures concernées	1) Échu > 60 Jrs	2) Échu 30-60 jrs	3) Échu 01-30 jrs	4) Éch au 31/12/2019	5) A Échoir 01-30 jrs	6) A Échoir 30-60 jrs	7) A Échoir 60-90 jrs	8) A Échoir > 90 jrs	TOTAL en KEUR
Fournisseurs d'exploitation et d'immobilisations TTC	401100	289 489	-49 521	-126 974	-188 684	-61 980	-1 625 313	-1 180 962	-3	-70	-3 233 507
Fournisseurs d'immobilisations Retenues de Garantie TTC	404700	57								-1 488	-1 488
Effets à payer TTC	403100 / 200	1 385					-239 482	-91 135			-330 618
TOTAL DETTES FOURNISSEURS + DETTES SUR IMMOS		290 931	-49 521	-126 974	-188 684	-61 980	-1 864 796	-1 272 097	-3	-1 558	-3 565 613
TOTAL DETTES FOURNISSEURS + DETTES SUR IMMOS en %			1,4%	3,6%	5,3%	1,7%	52,3%	35,7%	0,0%	0,0%	100,0%
Pourcentage des dettes échues sur le montant total des achats de l'exercice TTC	-49 532 923		0,10%	0,26%	0,38%	0,13%	3,76%	2,57%	0,00%	0,00%	7,20%
FAR et comptes rattachés											-4 160 970
TOTAL DETTES FOURNISSEURS + DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHÉS (EN KEUR)											-7 726 583

Situation à fin 12/2018 - RENAULT sas

Échéances / Comptes fournisseurs - Soc. 0001 - RENAULT sas	Compte	Nombre de factures concernées	1) Échu > 60 Jrs	2) Échu 30-60 jrs	3) Échu 01-30 jrs	4) Éch au 31/12/2018	5) A Échoir 01-30 jrs	6) A Échoir 30-60 jrs	7) A Échoir 60-90 jrs	8) A Échoir > 90 jrs	TOTAL en KEUR
Fournisseurs d'exploitation et d'immobilisations TTC	401100	290 174	-51 754	-41 316	-162 928	-77 069	-1 685 170	-1 337 508	-3		-3 355 748
Fournisseurs d'immobilisations Retenues de Garantie TTC	404700	51								-3 886	-3 886
Effets à payer TTC	403100 / 200	2 145					-537 864	-94 804			-632 668
TOTAL DETTES FOURNISSEURS + DETTES SUR IMMOS		292 370	-51 754	-41 316	-162 928	-77 069	-2 223 035	-1 432 312	-3	-3 886	-3 992 302
TOTAL DETTES FOURNISSEURS + DETTES SUR IMMOS en %			1,3%	1,0%	4,1%	1,9%	55,7%	35,9%	0,0%	0,1%	100,0%
Pourcentage des dettes échues sur le montant total des achats de l'exercice TTC	-49 673 283		0,10%	0,08%	0,33%	0,16%	4,48%	2,88%	0,00%	0,01%	8,04%
FAR et comptes rattachés											-3 721 213
TOTAL DETTES FOURNISSEURS + DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHÉS (EN KEUR)											-7 713 515

- 9 -

CONFIDENTIEL RENAULT

Confidential C



[Signature]

Analyse des factures FOURNISSEURS échues au 31/12/2019 par tranche de retard de paiement (selon Article D.441 I,- 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu) :
En Euros

	Total GROUPE + HORS GROUPE						Total GROUPE et PARTENAIRES						Total HORS GROUPE					
	0 jour (factures échues le 31/12/2019)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (factures échues le 31/12/2019)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (factures échues le 31/12/2019)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement																		
Nombre de factures concernées	1 788					16 374	473					11 126	1 315					5 248
Montant total des factures concernées (TTC)	85 913 081,44	176 240 017,47	130 283 853,59	28 364 956,21	26 526 791,85	361 426 519,12	47 458 722,14	143 023 507,58	112 404 113,80	20 408 067,17	8 524 473,00	284 380 161,55	38 454 359,30	33 216 508,89	17 889 838,79	7 956 889,04	18 002 318,85	77 065 557,57
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	0,18%	0,36%	0,27%	0,06%	0,05%	0,74%	0,13%	0,45%	0,33%	0,08%	0,03%	0,89%	0,23%	0,20%	0,11%	0,05%	0,11%	0,46%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées																		
Nombre de factures exclues	1 637						109						1 528					
Montant total des factures exclues (TTC)	39 623 527,04						8 555 494,67						31 068 042,37					
(C) Délais de paiement de références utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)	Principaux délais contractuels : 30 jours fin de mois date de facture - 30 jours date de facture - 45 jours fin de mois date de facture																	
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement																		

Analyse des factures CLIENTS échues au 31/12/2019 par tranche de retard de paiement (selon Article D.441 I,- 1° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu) :
En Euros

	Total GROUPE + HORS GROUPE						Total GROUPE et PARTENAIRES						Total HORS GROUPE					
	0 jour (factures échues le 01/12/2019)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (factures échues le 31/12/2019)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (factures échues le 31/12/2019)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement																		
Nombre de factures concernées	6 290					24 382	4 773					11 261	1 517					13 121
Montant total des factures concernées (TTC)	438 219 369,50	140 160 086,50	112 429 087,93	51 056 948,12	207 882 186,71	511 527 309,26	419 832 365,27	124 709 273,66	102 371 168,96	45 703 051,76	184 275 368,94	457 058 863,32	18 387 004,23	15 450 812,84	10 057 918,97	5 352 896,36	23 606 817,77	54 468 445,94
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	0,92%	0,29%	0,24%	0,11%	0,43%	1,07%	1,02%	0,30%	0,25%	0,11%	0,45%	1,12%	0,27%	0,23%	0,15%	0,08%	0,35%	0,80%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées																		
Nombre de factures exclues	5 656						1 945						3 711					
Montant total des factures exclues (TTC)	65 275 310,33						17 407 461,45						47 867 848,88					
(C) Délais de paiement de références utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)	Principaux délais contractuels : 30 jours fin de mois date de facture - 30 jours date de facture - 45 jours fin de mois date de facture - 90 jours date d'expédition																	
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement																		



[Signature]

12 Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce

En application de l'article 16 des statuts de Renault s.a.s, le Conseil d'Administration approuve les conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce.

Il est ainsi porté à votre connaissance qu'aucune convention relevant de l'article L. 227-10 du Code de Commerce n'a été conclue au titre de l'exercice 2019.

13 Décisions à prendre

Les projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points de ce rapport. Nous vous remercions de bien vouloir les approuver, comme nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

Le Conseil d'Administration

- 11 -

CONFIDENTIEL RENAULT

Confidential C



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'V. V. V.' or similar, written over a horizontal line.

Annexe

RENAULT s.a.s. – Résultats des 5 dernières années

(en millions d'euros)	2015	2016	2017	2018	2019
Situation financière en fin d'exercice					
Capital	534	534	534	534	534
Nombre d'actions	35 012 532	35 012 532	35 012 532	35 012 532	35 012 532
Résultat global des opérations effectuées					
Chiffre d'affaires hors taxes	39 426	45 198	49 360	48 333	47 949
Résultat avant impôt, amortissements et provisions ⁽¹⁾	882	1 883	1 353	546	322
Impôt sur les bénéfices	6	(49)	(34)	12	(6)
Résultat après impôt, amortissements et provisions	(38)	1 610	916	23	(234)
Résultat distribué		175	916		
Résultat par action en euros					
Résultat avant impôt, amortissements et provisions ⁽¹⁾	25,18	53,79	38,64	15,59	9,20
Résultat après impôt, amortissements et provisions	(1,08)	45,99	26,16	0,66	(6,68)
Résultat net dilué par action	(1,08)	45,99	26,16	0,66	(6,68)
Dividende net attribué à chaque action		5,00	26,16	0,66	
Personnel					
Nombre de salariés ⁽²⁾	31 060	30 919	31 642	32 094	32 023
Montant de la masse salariale	1 647	1 709	1 776	1 810	1 796
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	565	580	622	694	658

(1) Les provisions sont constituées par les dotations de l'exercice, déduction faite des reprises de provisions devenues sans objet et des provisions utilisées.

(2) Effectif moyen sur l'exercice

- 12 -

CONFIDENTIEL RENAULT

Confidential C



KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
2, avenue Gambetta – CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775 726 417 R.C.S. Nanterre

Commissaires aux comptes
Membres de la compagnie régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaires aux comptes
Membres de la compagnie régionale de Versailles

Renault s.a.s.
Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019
Renault s.a.s.
Société par Actions Simplifiée
13-15, quai Le Gallo - 92100 Boulogne-Billancourt



KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
2, avenue Gambetta – CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775 726 417 R.C.S. Nanterre

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaires aux comptes
Membres de la compagnie régionale de Versailles

Commissaires aux comptes
Membres de la compagnie régionale de Versailles

Renault s.a.s.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Associé Unique,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Renault s.a.s. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Renault s.a.s. à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

Comme précisé dans la note B.7. de l'annexe aux comptes annuels et conformément à l'avis n°34 du Conseil national de la comptabilité, votre société a opté pour l'évaluation par équivalence des titres de participation des sociétés contrôlées de manière exclusive. La détermination de la valeur d'équivalence de ces titres est établie sur la base des règles et des méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe. Notre appréciation de cette valeur d'équivalence s'est fondée sur le résultat des diligences mises en œuvre dans le cadre de l'audit des comptes du Groupe Renault pour l'exercice 2019.

Estimations comptables importantes

Lors de l'arrêté de ses comptes, la société Renault s.a.s. est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la valeur comptable des actifs immobilisés (notes B.6. et D.1.), les titres de participation des sociétés non contrôlées (notes B.7. et D.3.), ainsi que la provision pour garantie des véhicules (notes B.3. et E.3.), la provision pour engagement de retraite et autres avantages au personnel à long terme (notes B.11. et E.2.), les provisions pour restructuration et mesures d'adaptation des effectifs (notes B.11. et E.3.) et la provision pour ventes avec engagement de reprise (notes B.11. et E.3.).

Pour l'ensemble de ces estimations, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables appliquées et des informations données dans les notes de l'annexe aux comptes annuels, nous avons examiné la cohérence des hypothèses retenues, la traduction chiffrée de celles-ci ainsi que la documentation disponible et apprécié sur cette base le caractère raisonnable des estimations réalisées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels qui vous sont adressés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

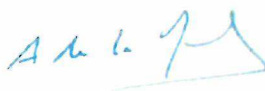
Paris-La Défense, le 20 février 2020

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Laurent des Places

ERNST & YOUNG Audit



Aymeric de La Morandière



Philippe Berteaux

Exercice clos le 31 décembre 2019

5

COMPTES ANNUELS DE RENAULT s.a.s

AU 31 DECEMBRE 2019

(Conseil d'Administration du 13 février 2020)



A handwritten signature in black ink, appearing to be "V. V. V.", is written over a horizontal line.

COMPTE DE RESULTAT

(en millions d'euros)	2019	2018
Ventes de biens	44 182	44 753
Refacturations et autres prestations	3 767	3 580
CHIFFRE D'AFFAIRES (Note C.1)	47 949	48 333
Production stockée	(9)	2
Production immobilisée	35	29
Reprises sur provisions (Note C.4.1)	1 433	1 339
Transferts de charges	3	(2)
Autres produits (Note C.2.2)	733	884
PRODUITS D'EXPLOITATION	50 144	50 585
Achats de matières premières et autres approvisionnements	35 822	35 560
Variation de stocks	78	82
Autres achats et charges externes (Note C.2.1)	10 296	10 307
Impôts, taxes et versements assimilés (Note C.3)	247	250
Salaires et traitements	1 796	1 810
Charges sociales	658	694
Dotations aux amortissements et aux provisions		
- sur immobilisations : dotations aux amortissements	507	468
- sur actif circulant : dotations aux provisions (Note C.4.2)	388	395
- pour risques et charges : dotations aux provisions (Note C.4.2)	1 017	969
Autres charges	378	531
CHARGES D'EXPLOITATION	51 187	51 066
RESULTAT D'EXPLOITATION	(1 043)	(481)

COMPTE DE RESULTAT

(en millions d'euros)	2019	2018
BENEFICE ATTRIBUE OU PERTE TRANSFEREE * (Note C.2.2)	114	
PERTE SUPPORTEE OU BENEFICE TRANSFERE		
Produits des titres et créances rattachées	1 128	874
Reprises de provisions	7	0
Dotations aux provisions et autres charges	(252)	(43)
PRODUITS ET CHARGES LIES AUX PARTICIPATIONS (Note C.5)	883	831
Différences de change	(5)	(23)
Dotations nettes de provisions pour risques de change	0	12
PRODUITS ET CHARGES LIES AU CHANGE (Note C.6)	(5)	(11)
Intérêts perçus et autres produits assimilés	6	19
Intérêts versés et autres charges assimilées	(51)	(78)
Reprises de provisions des prêts	10	51
Dotations aux amortissements et provisions des prêts	(40)	(33)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS (Note C.7)	(75)	(41)
RESULTAT FINANCIER	803	779
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(126)	298
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2	4
Produits exceptionnels sur opérations en capital	62	48
Reprises de provisions	417	339
PRODUITS EXCEPTIONNELS	481	391
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	265	285
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	42	25
Dotations aux amortissements et provisions	276	368
CHARGES EXCEPTIONNELLES	583	678
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Note C.8)	(102)	(287)
IMPOT SUR LES BENEFICES (Note C.9)	(6)	12
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	(234)	23

* En 2018, les "Opérations en commun" sont renseignées en "Autres produits" pour 116 millions d'euros.

BILAN

ACTIF (en millions d'euros)	2019			2018
	Brut	Amortis. et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Note D.1)	766	608	158	160
Terrains et constructions	477	308	169	172
Outillages spécifiques	7 242	6 435	807	768
Installations techniques, matériels et autres outillages industriels	906	780	126	122
Autres immobilisations corporelles	412	282	130	126
Immobilisations corporelles en cours	16		16	20
Avances et acomptes	117		117	125
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note D.1)	9 170	7 805	1 365	1 333
Participations évaluées par équivalence (Note D.2)	14 595	798	13 797	13 068
Autres participations (Note D.3)	695	474	221	301
Créances rattachées à des participations (Note D.4)	339	1	338	752
Autres immobilisations financières (Note D.5)	349	115	234	254
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15 978	1 388	14 590	14 375
ACTIF IMMOBILISE	25 914	9 801	16 113	15 868
Matières premières et autres approvisionnements	263	61	202	252
En-cours de production	98	4	94	138
Produits intermédiaires et finis	1 199	193	1 006	970
STOCKS ET EN-COURS (Note D.6)	1 560	258	1 302	1 360
AVANCES ET ACOMPTEES VERSEES SUR COMMANDES (Note D.7)	18	8	10	9
Clients et comptes rattachés (Note D.8)	3 965	704	3 261	3 212
Autres créances (Note D.9)	1 106	8	1 098	1 199
CREANCES	5 071	712	4 359	4 411
DISPONIBILITES	82		82	71
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (Note D.10)	614		614	569
ACTIF CIRCULANT	7 345	978	6 367	6 420
ECART DE CONVERSION ACTIF (Note D.10)	14		14	25
TOTAL ACTIF	33 273	10 779	22 494	22 313

BILAN

PASSIF (en millions d'euros)	2019	2018
Capital	534	534
Primes d'apport	2 070	2 070
Réserve légale	53	53
Autres réserves	1	1
Ecart d'équivalence	2 846	2 931
Report à nouveau	0	0
Résultat	(234)	23
Provisions réglementées	355	421
CAPITAUX PROPRES (Note E.1)	5 625	6 033
AUTRES FONDS PROPRES	20	17
TOTAL FONDS PROPRES	5 645	6 050
Provisions pour engagements de retraite (Note E.2)	804	850
Autres provisions pour risques et charges (Note E.3)	1 797	1 775
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 601	2 625
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	91	54
Emprunts et dettes financières divers	991	642
DETTES FINANCIERES (Note E.4)	1 082	696
Fournisseurs et comptes rattachés (Note E.5.1)	7 344	7 365
Dettes fiscales et sociales	970	990
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	308	349
Autres dettes (Note E.5.2)	2 364	2 077
AUTRES DETTES	10 986	10 781
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (Note E.6)	2 166	2 144
ECART DE CONVERSION PASSIF (Note E.6)	14	17
TOTAL PASSIF	22 494	22 313

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(en millions d'euros)	2 019	2 018
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net comptable	(234)	23
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	689	522
Dotations nettes relatives aux provisions réglementées	(67)	(48)
Dotations nettes relatives aux provisions	(24)	169
Plus-values de cession d'éléments d'actifs	(20)	(23)
Plus-values sur cession bail réintégrées	0	0
Charges activées	0	0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	344	643
- Variation du besoin en fonds de roulement		
- Stocks et en-cours	58	115
- Clients et comptes rattachés	(38)	500
- Autres créances d'exploitation	38	(275)
- Fournisseurs et comptes rattachés	(12)	(107)
- Autres dettes d'exploitation	295	282
- FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR LES OPERATIONS D'EXPLOITATION	685	1 158
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles (Note D.1)	(557)	(476)
Acquisitions de titres de participation (Notes D.2, D.3 & D.4)	(922)	(783)
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles et financières	62	47
Diminution (augmentation) nette des autres immobilisations financières (Note D.5)	418	296
Variation des dettes et créances sur immobilisations	(41)	8
- FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(1 040)	(908)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires (Note E.1)	(23)	(916)
Variation des autres fonds propres	4	(2)
Diminution (augmentation) nette des prêts rémunérés aux conditions de marché		
Augmentation (diminution) nette des dettes porteuses d'intérêts	348	555
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	329	(363)
VARIATION DE TRESORERIE (1)	(26)	(113)
Trésorerie d'ouverture	17	130
Trésorerie de clôture	(9)	17

(1) La trésorerie comprend les soldes de banque débiteurs ou créditeurs (ces derniers correspondants à des découverts momentanés) et les valeurs mobilières de placement.

ANNEXE

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2019, dont le total est de 22 494 millions d'euros et au Compte de Résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, qui dégage un déficit de 234 millions d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les comptes de l'exercice 2019 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de Renault S.A. le 13 février 2020.

Les comptes de la société Renault s.a.s sont inclus dans les comptes consolidés du Groupe RENAULT.

A. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Renault s.a.s a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de 47,9 milliards d'euros contre 48,3 milliards d'euros en 2018, soit une baisse de 1%. Les ventes de véhicules neufs (VP+VU) représentent 28,6 milliards d'euros (contre 29,6 milliards d'euros en 2018) correspondant à un volume de 2 397 milliers de véhicules vendus (contre 2 447 milliers en 2018) et les ventes de composants automobiles s'établissent à 10,7 milliards d'euros contre 11,2 milliards d'euros en 2018. Globalement, le chiffre d'affaires des ventes d'organes à partenaires est en baisse de 436 millions d'euros par rapport à 2018 du fait notamment de la chute des ventes du diesel. L'impact de l'année pleine de la sortie du marché iranien en juin 2018 représente une perte de 122 millions d'euros par rapport à 2018.
- Avec un résultat courant 2019 déficitaire de 126 millions d'euros, un résultat exceptionnel déficitaire de 102 millions d'euros, une charge d'impôt de l'exercice de 6 millions d'euros, Renault s.a.s réalise, cette année, une perte nette de 234 millions d'euros.
- Renault s.a.s poursuit ses travaux en matière de recherche et développement en 2019. Ces dépenses représentent un poids croissant dans les frais supportés par Renault s.a.s, ainsi le pourcentage des frais de recherche et développement rapportés au chiffre d'affaire représente 9,4% en 2019 contre 8,9% en 2018. Ces dépenses ont augmenté de 5% par rapport à 2018, soit 202 millions d'euros, ce qui contribue à la baisse du résultat d'exploitation.
- Les flux nets d'exploitation de Renault s.a.s (685 millions d'euros), en baisse de 473 millions par rapport à 2018 (1 158 millions d'euros) n'ont pas permis de couvrir les investissements (557 millions d'euros) et les acquisitions de titres (922 millions d'euros) qui ont augmenté de 220 millions d'euros par rapport à 2018. Au 31 décembre 2019, dans le cadre de la convention de centralisation de gestion de la trésorerie, Renault s.a.s est en position d'emprunteuse vis-à-vis de Renault S.A. de 814 millions d'euros (contre 457 millions d'euros en 2018).

B. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de la société Renault s.a.s ont été élaborés conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises. Celles-ci sont définies par le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général modifié par les règlements postérieurs.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

B.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Ventes et constatation de la marge

Les ventes de biens sont comptabilisées au moment où ceux-ci sont mis à la disposition des filiales commerciales étrangères ou du réseau de distribution s'il s'agit de concessionnaires, selon les termes contractuels au client final pour les ventes directes et selon les INCOTERM pour les ventes à des importateurs étrangers. La marge est constatée lors du transfert de propriété, y compris pour les ventes de véhicules avec engagement de reprise.

Primes d'incitation à la vente

Le coût de ces programmes est déduit du chiffre d'affaires ou comptabilisé en charge suivant leur nature, lors de l'enregistrement des ventes correspondantes. Dans le cas où ils sont décidés postérieurement à cette vente, ils sont provisionnés dès la prise de décision.

B.2. CONTRATS A LONG TERME

Le chiffre d'affaires sur les contrats de service afférents à l'extension de garantie et à l'entretien des véhicules est comptabilisé à l'avancement. Les pertes probables font l'objet de provisions dans l'exercice dès lors qu'elles sont connues.

Les ventes de développements auprès de partenaires sont des contrats dont l'exécution peut se produire sur deux ou plusieurs exercices. Ces contrats font l'objet d'une reconnaissance du chiffre d'affaires et de la marge à l'avancement. Les pertes à terminaison font l'objet d'un provisionnement dès lors qu'une perte est probable.

B.3. GARANTIE

Les coûts, supportés ou prévus, relatifs à la garantie constructeur des véhicules et pièces vendus non couverts par des contrats d'assurance, sont constatés en charges lorsque les ventes sont enregistrées. Dans le cas de campagnes de rappel liées à des incidents découverts après le début de la commercialisation du véhicule, les coûts correspondants font l'objet de provisions dès lors que la décision d'engager la campagne est prise. Les coûts relatifs à la garantie constructeur pour lesquels un recours auprès des fournisseurs est engagé sont comptabilisés en produit lorsque leur récupération est jugée quasi certaine.

B.4. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche, de développement et de démarrage sont comptabilisés en charges selon leur nature (frais de personnel, achats, ...) au cours de l'exercice pendant lequel ils sont encourus.

B.5. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se compose des produits et charges résultant d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et dont on ne s'attend pas à ce qu'ils se reproduisent de manière fréquente et régulière.

B.6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La valeur brute des immobilisations est égale au coût historique d'acquisition ou de production. Les frais de conception sont incorporés au coût de production des immobilisations.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges sauf ceux engagés pour augmenter la productivité ou pour prolonger la durée de vie d'un bien.

Les amortissements sont calculés linéairement sur les durées d'utilisation estimées des composants identifiés :

- Constructions (1)	15 à 30 ans
- Outillages spécifiques	2 à 7 ans
- Matériel et autres outillages (hors lignes de presse)	5 à 15 ans
- Lignes de presse	20 à 30 ans
- Autres immobilisations corporelles	4 à 6 ans
- Immobilisations incorporelles	3 à 5 ans

(1) Les constructions dont la mise en service est antérieure à 1987 sont amorties sur une durée pouvant aller jusqu'à 40 ans.

Lorsqu'un supplément d'amortissement de caractère fiscal est constaté (amortissement dérogatoire), il est enregistré en résultat exceptionnel. Cela s'applique principalement aux outillages qui se rapportent aux véhicules.

Les durées d'utilisation sont révisées périodiquement. Dans ce cadre, les actifs font l'objet d'un amortissement accéléré lorsque la durée d'utilisation initialement anticipée est raccourcie, en particulier dans le cas de décision d'arrêt de commercialisation d'un véhicule ou d'un organe, ou d'un rallongement lorsque la durée d'utilisation est prolongée.

Des changements significatifs et défavorables intervenus sur les marchés sur lesquels l'entreprise opère ou relatifs aux conditions d'utilisation des actifs pourraient constituer des indices de perte de valeur. Dans ce cas, la valeur recouvrable constitue la valeur la plus élevée de la valeur d'utilité ou de la juste valeur nette des actifs. La valeur d'utilité est déterminée à partir de la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés provenant de l'utilisation des actifs. Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital déterminé par l'entreprise. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, cette perte de valeur est comptabilisée en diminution des actifs concernés et en résultat exceptionnel.

B.7. PARTICIPATIONS

Par dérogation à la règle générale en matière d'évaluation des titres au bilan, Renault s.a.s a opté pour l'évaluation par équivalence des titres de participation des sociétés contrôlées de manière exclusive.

Conformément à l'avis n° 34 du Conseil National de la Comptabilité (juillet 1988),

- le périmètre d'application de la méthode correspond aux sociétés consolidées par intégration globale,
- les capitaux propres de ces sociétés sont déterminés sur la base des principes comptables retenus pour la consolidation, s'agissant d'une méthode d'évaluation, il n'est tenu compte d'aucune élimination concernant les opérations intra sociétés du Groupe,
- pour l'évaluation d'une filiale, les titres qu'elle détient sur des sociétés contrôlées de façon exclusive par le Groupe sont estimés selon la même méthode,
- la variation annuelle de la quote-part globale de capitaux propres représentative de ces titres ne constitue pas un élément de résultat ; elle est inscrite en capitaux propres au poste « Ecart d'équivalence », cet écart n'est pas distribuable et ne peut être utilisé pour compenser les pertes. Lorsque l'écart d'équivalence devient négatif, une provision pour dépréciation globale est dotée par le compte de résultat.

Les titres de participation des sociétés non contrôlées de façon exclusive figurent au bilan à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ils sont évalués à la plus faible des valeurs d'acquisition ou d'inventaire déterminée en prenant en compte la quote-part d'actif net et les perspectives de rentabilité. Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

B.8. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et les en-cours sont évalués à leur coût de revient qui correspond au coût d'acquisition ou au coût de production. Ce dernier incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production ainsi qu'une quote-part des frais de structure liés à la fabrication. Les coûts de revient sont calculés selon la méthode « premier entré - premier sorti ».

Une provision pour dépréciation des stocks de véhicules d'occasion, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation, est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur de réalisation. La dépréciation des stocks de véhicules neufs et pièces de rechange est déterminée de façon statistique.

B.9. CREANCES

Les créances sont constatées lors du transfert de propriété des biens vendus. Chaque fois que la réalisation d'une créance Hors Groupe n'est pas certaine, son montant est porté en créance douteuse. Elle est dépréciée dès qu'apparaît une perte probable.

Les créances cédées à des tiers (titrisation, escompte) sont sorties de l'actif lorsque l'intégralité des risques et avantages qui leur sont associés sont également transférés à ces tiers.

B.10. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat et intérêts courus pour les obligations ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

B.11. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont définies conformément au règlement ANC n° 2014-03. Elles correspondent à une obligation probable ou certaine à la date de clôture. Le passif éventuel correspond à une obligation qui n'est ni probable, ni certaine à la date d'établissement des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle une sortie de ressources ne l'est pas, ne donne pas lieu à constatation d'une provision et fait l'objet d'une information dans les engagements hors bilan.

- Provision pour ventes avec engagements de reprise

La valeur de revente prévisionnelle d'un véhicule avec engagement de reprise est estimée en prenant en compte l'évolution récente et connue du marché des véhicules d'occasion mais aussi ses perspectives d'évolution sur la durée d'écoulement des véhicules, qui peuvent être influencées par des facteurs externes (situation économique, fiscalité) ou internes (évolution de la gamme, baisse des tarifs du constructeur). Dès lors qu'une perte est anticipée sur la vente du véhicule d'occasion, une provision pour risques et charges est constatée.

- Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements sont constatés en charges d'exploitation de la période à laquelle ils sont liés. Pour les régimes à prestations définies, concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestations sont affectés aux périodes de services en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de services ultérieures.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité et de rotation du personnel. Ils sont ensuite ramenés à la valeur actuelle sur la base des taux de marché fondés sur les obligations à long terme des émetteurs de première catégorie avec une durée correspondante à celle estimée pour le régime.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel participant à ces régimes, pour la partie excédant de plus de 10 % la plus grande des valeurs suivantes :

- valeur actualisée de l'obligation à la date de clôture au titre des prestations définies à la date de clôture.
- juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.

- Indemnités de fin de contrat de travail

Le coût des mesures d'adaptation d'effectifs est pris en charge dès que les mesures décidées par la société ont été annoncées au personnel.

- Mesures de restructuration (autres que relatives au personnel)

Le coût estimé des mesures de restructuration est pris en charge dès que celles-ci ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution.

B.12. CONVERSION DES DETTES ET CREANCES EN DEVICES ETRANGERES

La conversion des dettes et créances en devises est effectuée comme suit :

- conversion de l'ensemble des dettes et créances libellées en devises aux taux en vigueur à la clôture au 31 décembre ;
- enregistrement des écarts par rapport aux valeurs d'origine dans les comptes de régularisation actif ou passif (écart de conversion) ;
- constitution d'une provision pour risque de change pour les pertes de change latentes déterminées de la façon suivante :
 - détermination d'une position de change, devise par devise et échéance par échéance, constituée des éléments de bilan libellés en devises étrangères et des éléments de hors bilan en couverture du risque de change ;
 - compensation des gains et des pertes de change latents, devise par devise et échéance par échéance ;
 - comptabilisation des pertes de change latentes résiduelles par devise et par échéance.

B.13. CESSION-BAIL

Les plus-values sur les immobilisations vendues en cession-bail (lease-back) sont comptabilisées en compte de régularisation passif au poste « produits constatés d'avance » et rapportées au résultat par fractions égales sur la durée du contrat.

B.14. INSTRUMENTS DE COUVERTURE

En application du règlement ANC 2015-05, les variations de valeur des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan, sauf si la reconnaissance en partie ou en totalité de ces variations permet d'assurer un traitement symétrique avec l'élément couvert.

Ainsi cette symétrie se traduit par une réévaluation de l'instrument de couverture dans un compte transitoire en contrepartie d'un compte Instruments de trésorerie en parallèle avec les écritures de différences de conversion constatées sur l'élément couvert.

Les instruments dérivés en Position Ouverte Isolée (POI) sont réévalués au bilan en contrepartie d'un compte d'écart de conversion à chaque clôture à leur valeur de marché. Si cette valeur fait apparaître une perte latente, celle-ci est provisionnée au compte de résultat.

Le report/déport qui représente l'écart entre le cours spot de la couverture et le court à terme est étalé en résultat financier sur la période de couverture.

C. ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT

C.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires par activité est la suivante :

(en millions d'euros)	France	2019 Export	Total	France	2018 Export	Total
Véhicules particuliers	7 587	15 046	22 633	8 177	15 104	23 281
Véhicules utilitaires	4 297	2 548	6 845	3 886	2 443	6 329
Composants Automobiles	706	10 021	10 727	256	10 963	11 219
Pièces de rechange véhicules	1 801	1 979	3 780	1 767	1 930	3 697
Outils et autres équipements	150	47	197	179	48	227
Refacturations et autres prestations	1 973	1 794	3 767	1 659	1 921	3 580
TOTAL	16 514	31 435	47 949	15 924	32 409	48 333

C.2. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

C.2.1 Autres achats et charges externes

(en millions d'euros)	2019	2018
Achat études, travaux et fournitures non stockés	3 302	3 366
Prestation de façonnage des usines	1 748	1 884
Achats de services, travaux extérieurs et fournitures non stockés	1 554	1 482
Services extérieurs	4 285	4 069
Sous-traitance, contrats et études et recherches	3 904	3 725
Assurances, documentation, entretien et réparation et locations	381	344
Autres services extérieurs	2 709	2 872
Transport	1 191	1 208
Publicité, moyens commerciaux et relations publiques	805	825
Personnel extérieur ou emprunté	480	551
Honoraires, commissions, frais de voyage et déplacement et autres	233	288
TOTAL	10 296	10 307

A titre d'information, en 2019, le montant total des frais de recherche et développement du compte d'exploitation s'élève à 4 494 millions d'euros (4 292 millions d'euros en 2018). Ils sont composés notamment de frais de personnel, d'achats de sous-traitance et de prototypes et des autres charges externes.

C.2.2. Autres produits

En 2019, les autres produits comprennent :

(en millions d'euros)	2019	2018
Redevances	448	451
Quotes-parts bénéficiaires de résultat des opérations faites en commun *	0	116
Indemnités d'assurances, de remise en état et autres produits	33	38
Subventions d'exploitation	8	9
Refacturation de consignes sur pièces de rechange	17	17
Gains de change réalisés sur exploitation	227	253
TOTAL	733	884

* Sur 2019, les quotes-parts bénéficiaires de résultat des opérations faites en commun sont isolées sur une ligne distincte du résultat 'Bénéfice attribué ou perte transférée'

C.3. IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES

En 2019, les impôts, taxes et versements assimilés s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2019	2018
Contribution Economique Territoriale	64	59
Taxes et versements assimilés sur rémunérations	47	56
Retenues à la source	24	20
Organismes de formation	37	40
Contribution Sociale de Solidarité	45	41
Taxe foncière, redevances versées à l'Etat et autres taxes	13	14
Taxes sur véhicules diverses	17	20
TOTAL	247	250

C.4. DOTATIONS ET REPRISES SUR PROVISIONS D'EXPLOITATION

C.4.1. REPRISES SUR PROVISIONS D'EXPLOITATION

Elles s'analysent comme suit :

REPRISES		
(en millions d'euros)	2019	2018
Garantie	427	409
Stocks	415	357
Engagements de retraite	152	72
Créances	10	41
Engagements de reprise	369	372
Risques et charges divers	60	88
TOTAL	1 433	1 339

C.4.2. DOTATIONS AUX PROVISIONS D'EXPLOITATION

Elles s'analysent comme suit :

DOTATIONS		
(en millions d'euros)	2019	2018
Garantie	429	461
Stocks	383	391
Engagements de retraite	88	87
Créances	5	4
Engagements de reprise	449	378
Risques et charges diverses	51	43
TOTAL	1 405	1 364

C.5. PRODUITS ET CHARGES LIES AUX FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les produits des titres et créances rattachées comprennent principalement les dividendes reçus des filiales et participations (cf. note F.7) d'un montant de 1 122 millions d'euros (865 millions d'euros en 2018).

Les principales évolutions des dividendes perçus en 2019 proviennent des sociétés

- RCI Banque pour 500 millions d'euros dont 450 millions d'euros d'acompte sur dividendes (acompte sur dividende de 150 millions d'euros en 2018),
- Renault Belgique Luxembourg pour 16 millions d'euros (90 millions d'euros en 2018),
- Sofasa avec aucun dividende (26 millions d'euros en 2018),
- Renault Tanger Exploitation pour 41 millions d'euros (64 millions d'euros en 2018),
- Renault Russia pour 36 millions d'euros (55 millions d'euros en 2018),
- Somaca avec aucun dividende (12 millions d'euros en 2018),
- Sicofram pour 15 millions d'euros (1 million d'euros en 2018),
- Oyak pour 59 millions d'euros (43 millions d'euros en 2018),
- Renault España SA pour 130 millions d'euros (113 millions d'euros en 2018),
- Sovab pour 20 millions d'euros (aucun dividende en 2018).

Compte tenu de la baisse des volumes de vente et de la révision à la baisse de nos perspectives sur le marché Chinois, une dépréciation a été comptabilisée sur les titres Renault Brilliance Jinbei Automotive Company Ltd pour 158 millions d'euros. Une charge financière a également été comptabilisée pour un montant de 64 millions d'euros au titre de l'engagement d'augmentation de capital dans cette entité existant au 31 décembre 2019, cette augmentation de capital ayant été réalisée en janvier 2020.

Les autres dotations aux provisions concernent principalement la dépréciation des titres de Fonds Avenir Automobile pour 15 millions d'euros (12 millions d'euros en 2018), de PI.VI Ricambi S.r.l. pour 8 millions d'euros, de Renault Véhicule Innovation pour 3 millions d'euros et de eGT New Energy Automotive Co., Ltd pour 2 millions d'euros. En 2018, les dotations aux provisions concernaient la dépréciation des titres MAIS pour 15 millions d'euros, de Devialet pour 7 millions d'euros et de AV Simulation pour 4 millions d'euros.

En 2019, les reprises de provisions concernent principalement la dépréciation des titres AV Simulation pour 4 millions d'euros et de MAIS pour 2 millions d'euros.

C.6. PRODUITS ET CHARGES LIES AU CHANGE

En application du règlement ANC 2015-05, les produits et charges latents ou réalisés sont reconnus et présentés au compte de résultat sur la durée de vie résiduelle de l'élément couvert de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et charges sur cet élément.

En 2019, la perte nette de change sur opérations financières s'élève à 5 millions d'euros (23 millions d'euros en 2018). Les principales devises concernées sont la livre turque, le dollar américain et la livre sterling.

C.7. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

En 2019, les autres produits et charges financières font ressortir une charge nette de 75 millions d'euros (contre 41 millions d'euros en 2018) comprennent principalement :

- des intérêts versés en rémunération des comptes courants à Renault S.A. pour 15 millions d'euros (8 millions d'euros en 2018) ;
- une charge de désactualisation de 7 millions d'euros (12 millions d'euros en 2018) concernant la provision sur le véhicule électrique ;
- une charge de désactualisation des engagements de retraite pour 19 millions d'euros (16 millions d'euros en 2018).
- des frais d'escompte accordés pour 33 millions d'euros (17 millions d'euros en 2018) ;
- d'une dotation pour dépréciation du prêt de Renault Consulting pour 14 millions d'euros ;
- d'une reprise de provision pour dépréciation sur les prêts PEEC (1% logement) pour 10 millions d'euros en raison de la forte baisse des taux ;
- les produits financiers distribués par le Fonds Professionnel de Capital Investissement, Fonds Avenir Automobile s'élèvent à 3 millions d'euros (17 millions d'euros en 2018) (cf. Note D.6).

C.8. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les **produits exceptionnels** de l'exercice 2019 comprennent notamment :

- le produit de cession des immobilisations incorporelles et corporelles pour 38 millions d'euros (48 millions d'euros en 2018) ;
- le produit de cession des titres de Partech Growth pour 24 millions d'euros ;
- une reprise d'amortissements dérogatoires de 176 millions d'euros (166 millions d'euros en 2018) ;
- une reprise de provision concernant la mise en place de mesures d'adaptation des effectifs pour 125 millions d'euros (110 millions d'euros en 2018) ;
- une reprise de provision pour risques et charges concernant le véhicule électrique pour 108 millions d'euros (38 millions d'euros en 2018) ;
- une reprise de provision pour risque sur des intérêts de retard sur l'Impôt Société pour 3 millions d'euros ;

Sur l'exercice 2018, les produits exceptionnels avaient notamment été impactés par :

- une reprise de provision pour risques de 20 millions d'euros suite aux conclusions en défaveur de Renault s.a.s du procès Sealynx dont la charge a été constatée sur 2018 ;
- une reprise de provision pour risque TVA en Turquie pour 2 millions d'euros.

Les charges exceptionnelles de l'exercice 2019 comprennent notamment :

- la valeur nette comptable des immobilisations corporelles et incorporelles cédées et mises au rebut pour 18 millions d'euros (23 millions d'euros en 2018) (Note D.1.) ;
- la valeur nette comptable des titres cédés de Partech Growth pour 23 millions d'euros ;
- une dotation aux amortissements dérogatoires de 110 millions d'euros (118 millions d'euros en 2018) ;
- une dotation pour risques et charges pour le démantèlement de Française de Mécanique pour 8 millions d'euros ;
- une dotation pour risques et charges pour la fermeture de Grand-Couronne pour 6 millions d'euros ;
- une subvention accordée pour 19 millions d'euros (21 millions d'euros en 2018) ;
- les provisions et coûts de restructuration pour 277 millions d'euros (335 millions d'euros en 2018) concernent principalement la mise en place de mesures d'adaptation des effectifs. Les coûts de 2019 comprennent en particulier 146 millions d'euros au titre des révisions d'hypothèses des provisions précédentes en fonction des données réelles à fin 2019 du dispositif de Dispense d'Activité et de l'avenant du 16 avril 2018 qui remplace celui prévu dans l'accord initial « Renault France CAP 2020 - Contrat d'Activité pour une Performance durable de Renault en France » signé le 13 janvier 2017. La date d'adhésion à ce dernier ayant pris fin le 31 décembre 2019, la provision a été ajustée sur la base des effectifs réels. Les consommations de ces plans se décomposent comme suit : 36 millions d'euros pour l'ancien accord « contrat pour une nouvelle dynamique de croissance et de développement social de Renault en France », signé en mars 2013, 19 millions d'euros de coûts au titre de l'accord initial « Renault CAP 2020 » et 69 millions d'euros au titre de son avenant ;
- des provisions pour risques de 1 million d'euros (1 million d'euros en 2018) et des coûts de 38 millions d'euros (71 millions d'euros en 2018) concernant le véhicule électrique ;
- une provision pour risque fiscaux sur la CVAE pour 3 millions d'euros ;
- une provision d'intérêts de retard sur litiges fiscaux IS pour 2 millions d'euros ;
- une indemnisation des préjudices subis par Renault Russia sur le véhicule Duster pour 9 millions d'euros (9 millions d'euros en 2018) ;
- des charges exceptionnelles sur l'Iran pour 2 millions d'euros ;
- une charge exceptionnelle sur Alpine pour 14 millions d'euros ;
- des charges de restructuration en Chine pour 2 millions d'euros ;
- un abandon de créances de 55 millions d'euros relatives à un complément de redevances sur 2019 à Renault Do Brasil (56 millions d'euros en 2018).

Les charges exceptionnelles de 2018 avaient notamment été impactées par :

- des dotations aux provisions exceptionnelles sur des programmes véhicules pour 13 millions d'euros ;
- une provision pour risques de recours des fournisseurs sur des pièces obsolètes à destination de l'Iran pour 8 millions d'euros ;
- les coûts du procès Sealynx perdu en appel pour 18 millions d'euros (en 2019, la cour de cassation a rendu une décision favorable à Renault s.a.s, mais en attente du renvoi en appel, aucun produit n'a été constaté dans l'exercice) et une dotation pour risque sur deux nouvelles actions sur cette même affaire pour 7 millions d'euros ;
- le coût des frais de développement fournisseurs lié à l'arrêt du projet Alaskan dans la région Amériques pour un total de 54 millions d'euros.

C.9. IMPOT SUR LES BENEFICES

Renault s.a.s filiale française détenue à 100% par Renault S.A., verse directement à celle-ci le montant de l'impôt sur les bénéfices dont elle est redevable dans le cadre de la convention d'intégration fiscale qui les lie. Renault s.a.s comptabilise la charge d'impôt qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

Les déficits ne sont imputables sur le bénéfice imposable que dans la limite d'un montant d'1 million d'euros majoré de 50 % du bénéfice imposable excédant ce premier montant.

La créance d'impôt de l'année sur Renault S.A. s'élève à 2 millions d'euros.

La charge d'impôt afférente à l'exercice est ventilée comme suit :

(en millions d'euros)	Résultat avant impôts	Impôts					Résultat net	
		Théorique	compensation	Crédit généré	Crédit d'impôt	Charge d'impôt nette	Théorique	Comptable
Résultat taux normal	(123)	(405)	405		(42)	(42)	323	(82)
Résultat taux réduit	(22)	(3)	3			0	(18)	(22)
Résultat taux zéro	3						3	3
Résultat exceptionnel taux normal	(85)	8	(8)			0	(93)	(85)
Résultat exceptionnel taux réduit								
Impôts - retenues à la source		31				31		(31)
Provision pour risques fiscaux		17				17		(17)
Impôts sur exercices antérieurs								
TOTAL	(228)	(352)	400	0	(42)	6	214	(234)

La charge nette d'impôt du compte de résultat s'élève à 6 millions d'euros et comprend :

- Les crédits d'impôts de l'année à hauteur de 42 millions d'euros (dont le Crédit Impôt Recherche pour 40 millions d'euros et la réduction d'impôt Mécénat pour 2 millions d'euros),
- Des charges de retenues à la source pour 31 millions d'euros
- Une dotation nette de provisions pour risques fiscaux de 17 millions d'euros

La situation fiscale latente s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2019		2018		Variation	
	Actif (1)	Passif (2)	Actif (1)	Passif (2)	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
Provisions pour risques et charges	434		463		(29)	
Autres	132		143		(11)	
Opérations à taux réduit						
Produits non taxables temporairement						
Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées	4	(4)	5	(8)	(1)	4
TOTAL	570	(4)	611	(8)	(41)	4

(1) Correspond à un crédit futur d'impôt

(2) Correspond à une charge future d'impôt

Les provisions pour risques et charges, non déductibles au moment de leur dotation, concernent essentiellement les provisions pour engagements de retraite et autres avantages au personnel long terme, les provisions concernant les mesures d'adaptation d'effectifs, les provisions concernant le véhicule électrique et certaines provisions pour garantie.

Les déficits reportables de Renault s.a.s au 31 décembre 2019 s'élèvent à 15 293 millions d'euros.

D. ANALYSE DU BILAN ACTIF

D.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les variations des valeurs brutes des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Valeur brute en fin d'exercice
Concessions, brevets, licences et logiciels	689	85	(8)	766
TOTAL	689	85	(8)	766

Les variations des amortissements des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Amortissements et provisions en début d'exercice	Dotations	Reprises	Amortissements et provisions en fin d'exercice
Concessions, brevets, licences et logiciels	529	86	(7)	608
TOTAL	529	86	(7)	608

Les variations des valeurs brutes des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Valeur brute en fin d'exercice
Terrains	16	1		17
Constructions	444	16		460
Outillages spécifiques	6 929	378	(65)	7 242
Installations techniques, matériels et autres outillages industriels	892	30	(16)	906
Autres immobilisations corporelles	394	60	(42)	412
Immobilisations corporelles en cours	20	(4)		16
Avances et acomptes	125	(8)		117
TOTAL	8 820	473	(123)	9 170

Les variations des amortissements et provisions relatifs aux immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Amortissements et provisions en début d'exercice	Dotations	Reprises	Amortissements et provisions en fin d'exercice
Terrains	6	1		7
Constructions	282	19		301
Outillages spécifiques	6 161	337	(63)	6 435
Installations techniques, matériels et autres outillages industriels	770	26	(16)	780
Autres immobilisations corporelles	268	40	(26)	282
TOTAL	7 487	423	(105)	7 805

A fin d'année 2019, on constate au bilan une augmentation des actifs incorporels de 77 millions d'euros en valeur brute, qui se décompose par des acquisitions d'immobilisations à hauteur de 85 millions d'euros et de désinvestissement à hauteur de 8 millions d'euros.

Concernant les actifs corporels, le bilan fait apparaître une augmentation de 350 millions d'euros en valeur brute, qui se décompose en investissement d'actifs corporels à hauteur de 473 millions d'euros et de désinvestissements corporels pour 123 millions d'euros.

Les acquisitions d'actifs immobilisés proviennent d'achats externes au Groupe pour 92 % et de production interne pour le reste. Les acquisitions de l'année ont augmenté de 17 % par rapport à 2018, essentiellement sur les entrées externes au Groupe.

Les diminutions d'actifs correspondent à 45 % de désinvestissements sur actifs amortis, à 53 % à des ventes externes et à 2 % à des cessions intra-groupe. Les désinvestissements de l'année ont augmenté de 2,4 % par rapport à 2018.

D.2. PARTICIPATIONS EVALUEES PAR EQUIVALENCE

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

PARTICIPATIONS EVALUEES PAR EQUIVALENCE

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations (1)	Diminutions	Reclassement (2)	Montant en fin d'exercice (3)
Total valeurs brutes	13 068	688		41	13 797
TOTAL NET	13 068	688		41	13 797

- (1) Les augmentations, en dehors de la variation des valeurs d'équivalence, concernent principalement la participation à l'augmentation de capital de la société Alliance Rostec Auto B.V. pour 253 millions d'euros, de la société Renault Argentine pour 225 millions d'euros et la création de la société Renault Mobility as an Industry pour 165 millions d'euros. S'y ajoute l'augmentation pour recapitalisation de Fonderie de Bretagne pour 99 millions d'euros.
- (2) Les titres de la société Renault Venture Capital pour 11 millions d'euros et de la société Carizy pour 30 millions d'euros ont été transférés du poste "autres participations" vers le poste "participations évaluées par équivalence"
- (3) Les participations évaluées par équivalence sont recensées dans la note F.6. Les plus importantes évolutions sont RCI Banque avec une augmentation de 347 millions d'euros, Renault Environnement avec une augmentation de 35 millions d'euros, Renault Argentine avec une diminution de 145 millions d'euros, Renault Retail Group avec une diminution de 137 millions d'euros, Fonderie de Bretagne avec une diminution de 27 millions et Carizy avec une diminution de 27 millions d'euros.

D.3. AUTRES PARTICIPATIONS

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

AUTRES PARTICIPATIONS

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations (1)	Diminutions (2)	Reclassement (3)	Dotations (4)	Reprises (5)	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes	616	136	(16)	(41)			695
Provisions pour dépréciation	(315)				(172)	13	(474)
TOTAL NET	301	136	(16)		(172)	13	221

- (1) Les augmentations portent principalement sur la création de la société Alliance Mobility France pour 26 millions d'euros, de la société Alliance Mobility Japon pour 20 millions d'euros et de la société Alliance Automotive Research & Development pour 4 millions d'euros et ainsi que sur des augmentations de capital de la société Renault Brilliance Jinbei Automotive Co., Ltd pour 64 millions d'euros et de la société MAIS pour 22 millions d'euros.
- (2) Les diminutions portent sur la cession de la société Devialet pour 8 millions d'euros et de la société Prophesee pour 1 million d'euros ainsi que l'annulation des Earn-Out sur la société Exadis pour 7 millions d'euros.
- (3) Les titres de la société Renault Venture Capital pour 11 millions d'euros et de la société Carizy pour 30 millions d'euros ont été transférés du poste "autres participations" vers le poste "participations évaluées par équivalence".
- (4) Les dotations concernent principalement la dépréciation des titres des sociétés Renault Brilliance Jinbei Automotive Co., Ltd 158 millions d'euros, Renault Véhicule Innovation pour 3 millions d'euros, PI VI Ricambi pour 8 millions d'euros et eGT New Energy Automotive Co., Ltd pour 2 millions d'euros.
- (5) Les reprises concernent principalement la dépréciation des titres des sociétés Devialet pour 7 millions d'euros, AV Simulation pour 4 millions d'euros et MAIS pour 2 millions d'euros.



Au 31 décembre 2019, les « autres participations » sont les suivantes :

(en millions d'euros)	% de détention	2019		2018	
		Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
MAIS	49.00	223	(161)	62	39
Alliance Venture BV	40.00	51		51	51
Alliance Mobility France	50.00	26		26	
Alliance Mobility Japon	50.00	20		20	
PI-VI Ricambi S.r.l	100.00	15	(8)	7	15
Renault Algérie Production	49.00	10		10	10
AV Simulation	35.00	7		7	3
Exadis	44.25	5		5	12
Mobiliz Invest	100.00	5		5	5
Jtekt - Koyo Steering Europe	2.97	4		4	4
Alliance Automotive Research & Development	50.00	4		4	
Renault Vehicule Innovation	100.00	6	(3)	3	6
ILR	99.78	3		3	3
S2R	100.00	3		3	3
eGT New Energy Automotive Co.,Ltd	25.00	4	(2)	2	4
Hungaria Alliance Logistics	99.98	2		2	2
Renault Asia Pacific Hong Kong	100.00	2	(1)	1	2
Sylphéo	100.00	3	(2)	1	1
Renault Tech	100.00	1		1	1
Renault Sport Cars	100.00	1		1	1
Renault Pars	51.00	81	(81)		
Renault South Africa	40.00	32	(32)		
Renault USA	100.00	13	(13)		
ETG	100.00	11	(11)		
Renault Brilliance Jinbei Automotive Co., Ltd	49.00	158	(158)		94
Carizy *					31
Renault Venture Capital *					11
Devialet					1
Prophesee					1
Autres		5	(2)	3	1
TOTAL		695	(474)	221	301

* modification de classification en 'Participations évaluées par équivalence'

D.4. CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Avances capitalisables	255		(254)	1
Prêts	376	83	(235)	224
Dividendes à recevoir	117	88	(91)	114
Autres	5		(5)	0
Total valeurs brutes	753	171	(585)	339
Provisions pour dépréciation	(1)			(1)
TOTAL NET	752	170	(585)	338

Les augmentations sur les dividendes à recevoir portent sur les quotes-parts des résultats 2019 à recevoir pour les SNC pour un montant de 88 millions d'euros (principalement en provenance de la SNC I-DVE pour 35 millions d'euros, SNC R-DREAM pour 25 millions d'euros, SNC Cléon pour 16 millions d'euros, SNC Douai pour 5 millions d'euros, SNC Flins pour 4 millions d'euros et SNC Sandouville pour 3 millions d'euros).

Les diminutions sur les dividendes à recevoir concernent principalement les paiements des quotes-parts des résultats des SNC pour 90 millions d'euros principalement en provenance de la SNC I-DVE pour 33 millions d'euros, SNC R-DREAM pour 28 millions d'euros, SNC Cléon pour 16 millions d'euros, SNC Douai pour 5 millions d'euros, SNC Sandouville pour 4 millions d'euros et SNC Flins pour 4 millions d'euros) et une retenue à la source sur les dividendes sur les résultats 2017 de Sofasa pour 1 million d'euros.

Les diminutions des prêts portent principalement sur Renault Do Brasil (200 millions d'euros) et Renault Argentine SA (35 millions d'euros).

Les augmentations des prêts portent principalement sur Revoz (27 millions d'euros), Grigny UK Ltd (24 millions d'euros), Alliance Mobility France (13 millions d'euros), Alliance Mobility Japon (12 millions d'euros) et eGT New Energy Automotive Co., Ltd (6 millions d'euros).

La diminution des avances capitalisables concerne Alliance Rostec Auto BV pour 254 millions d'euros.

La diminution des autres créances rattachées à des participations concernent principalement les intérêts courus sur le prêt Renault Do Brasil pour 5 millions d'euros.

D.5. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Fonds Avenir Automobile (note D5.1)	200			200
Fonds Partech Growth et Partech Entrepreneur II (note D5.2)	37	5	(25)	17
Obligations Exadis		3		3
Total autres titres immobilisés	237	8	(25)	220
Prêts effort construction	96	7	(6)	97
Autres prêts	8	17		25
Total des prêts (note D5.3)	104	24	(6)	122
Dépôts de garantie	8		(1)	7
Total valeurs brutes autres immobilisations financières	349	32	(32)	349
Provisions pour dépréciation des autres titres immobilisés (note D5.1 et D5.2)	(74)	(15)		(89)
Provisions pour dépréciation des prêts (note D5.3)	(21)	(14)	9	(26)
TOTAL NET	254	3	(23)	234

D.5.1. FONDS AVENIR AUTOMOBILE – FAA (EX FMEA)

Dans les autres titres immobilisés figure la participation dans le FAA (Fonds Avenir Automobile). Le FAA est un Fonds Professionnel de Capital Investissement (FPCI) qui a pour objectif d'investir dans des équipementiers stratégiques pour la filière automobile et rentables à moyen terme. Il pourra intervenir dans une entreprise seule ou préférentiellement en co-investissement avec d'autres investisseurs. L'objectif principal du Fonds est de contribuer au développement et à la consolidation des équipementiers, afin de faire émerger des équipementiers plus grands, plus rentables et capables de nouer des partenariats durables avec les constructeurs.

Le FAA est souscrit à parts égales entre Renault s.a.s, Peugeot SA et le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI).

Renault s.a.s a souscrit aux parts du FAA pour un montant de 200 millions d'euros (correspondant à 200 000 parts de 1 000 euros). Depuis la souscription, Renault s.a.s a versé 146 millions d'euros (dont 1 million sur l'année 2019).

Le calcul de la valeur liquidative des parts du FAA s'est traduit par la comptabilisation d'une dépréciation du fonds d'un montant de 89 millions d'euros au 31 décembre 2019 (contre 74 millions d'euros à fin 2018).

D.5.2. FONDS PARTECH

Partech Growth est un fonds professionnel de capital d'investissement (FPCI) dont Renault s.a.s s'est engagé à souscrire 2 500 parts (class A) pour un montant de 25 millions d'euros sur 5 ans. Les versements sont appelés au fur et à mesure par la société de gestion Partech Venture en fonction des opportunités d'investissement.

En 2015, Renault s.a.s s'est engagé à souscrire 200 parts (class A) au fonds Partech Entrepreneur II pour un montant de 2 millions d'euros. Les versements sont appelés au fur et à mesure par la société de gestion Partech Partners en fonction des opportunités d'investissement.

En 2016, Renault s.a.s s'est engagé à souscrire 900 parts (class A) et 100 parts (class B) au fonds Partech International Ventures VII pour un montant de 10 millions d'euros. Les versements sont appelés au fur et à mesure par la société de gestion Partech Partners en fonction des opportunités d'investissement.

L'objet de ces FPCI est le développement des activités avec des start-ups innovantes dans les domaines du digital, des technologies de l'information et de la communication.

En 2019, Renault s.a.s. a cédé le fonds Partech Growth pour 23 millions d'euros et elle s'est engagée à souscrire 500 parts (class A) au fonds Partech Entrepreneur III pour un montant de 5 millions d'euros. Les versements sont appelés au fur et à mesure par la société de gestion Partech Partners en fonction des opportunités d'investissement.

Depuis la souscription, Renault s.a.s a versé 32 millions d'euros (dont 9 millions d'euros sur l'année 2019) à ces quatre fonds.

D.5.3. PRETS

Les prêts sont constitués de 97 millions d'euros de prêts versés aux organismes collecteurs de l'effort construction (96 millions d'euros en 2018), dépréciés à hauteur de 9 millions d'euros (19 millions en 2018). Les mouvements sur les autres prêts proviennent essentiellement du prêt Renault Consulting SAS pour 18 millions d'euros, déprécié à hauteur de 14 millions d'euros.

D.6. STOCKS ET EN COURS

(en millions d'euros)	2019			2018		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières Premières & Emballages	263	(61)	202	327	(75)	252
En-cours de Production *	98	(4)	94	138	0	138
Produits finis et Pièces détachées	821	(78)	743	760	(82)	678
Dont :						
<i>Pièces pour première monte</i>	79		79	74	0	74
<i>Pièces de Rechange</i>	281	(68)	213	267	(71)	196
<i>Véhicules Neufs</i>	461	(10)	451	419	(11)	408
Véhicules occasion	378	(115)	263	425	(133)	292
TOTAL	1 560	(258)	1 302	1 650	(290)	1 360

La diminution des valeurs brutes de 90 millions d'euros s'explique principalement par la baisse des matières premières et emballages de 64 millions d'euros, des véhicules d'occasions de 47 millions d'euros et des en-cours de production de 40 millions d'euros et compensée par la hausse des stocks de véhicules neufs pour 42 millions d'euros et des pièces de rechange pour 14 millions. La diminution des dépréciations de stocks de 32 millions d'euros est liée aux provisions sur véhicules d'occasion en baisse de 18 millions d'euros et aux matières, sur les pièces et emballages en baisse de 14 millions d'euros.

D.7. AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES

Ce poste comprend 13 millions d'euros d'avances versées à des fournisseurs en difficulté pour lesquels Renault doit maintenir les approvisionnements en pièces nécessaires à sa production. Pour faire face au risque identifié de non-recouvrement de ces avances, des dépréciations sont comptabilisées à hauteur de 8 millions d'euros.

D.8. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Ils s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2019	2018
Clients		
France	431	513
Etranger	2 256	2 210
Total	2 687	2 723
Clients douteux		
France	17	16
Etranger	675	675
Total	692	691
Factures à établir	586	500
Total	586	500
Provisions pour dépréciation	(704)	(702)
TOTAL NET	3 261	3 212

Ce poste exclut les créances sur le réseau de distribution et les créances sur la clientèle qui font l'objet d'une cession aux sociétés de financement des ventes du Groupe Renault ou à des tiers externes au Groupe dans le cadre par exemple d'une convention d'escompte ou d'affacturage. Les cessions de créances France et Export (hors réseau de distribution) s'élèvent à 873 millions d'euros au 31 décembre 2019 (659 millions d'euros en 2018).

La hausse des factures à établir s'explique principalement par des provisions d'ajustement avec les filiales européennes.

Les dépréciations de 704 millions d'euros (702 millions d'euros en 2018) sont principalement constituées vis-à-vis de l'Iran (674 millions d'euros contre 675 millions d'euros en 2018).

Toutes les créances clients et comptes rattachés sont à échéance à moins d'un an à l'origine.

D.9. AUTRES CREANCES

Les autres créances sont à échéance à moins d'un an et comprennent principalement des créances de nature fiscale et sociale.

(en millions d'euros)	2019	2018	Variation
Personnel	4	12	(8)
Fournisseurs débiteurs	122	150	(28)
Etat, créance de TVA	666	679	(13)
Comptes courants filiales	11	11	
Etat créances d'Impôts	218	255	(37)
Etat produit à recevoir	3	18	(15)
Autres	82	89	(7)
Total brut	1 106	1 214	(108)
Dépréciation	(8)	(15)	7
TOTAL NET	1 098	1 199	(101)

Les créances d'impôts (218 millions d'euros) comprennent principalement le Crédit d'Impôt Recherche des années 2017 à 2019 (131 millions d'euros), le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi 2016 à 2018 (79 millions d'euros).

D.10. COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

Les comptes de régularisation actif comprennent :

- des charges constatées d'avance pour 614 millions d'euros (569 millions d'euros au 31 décembre 2018).
- des écarts de conversion actif pour 14 millions d'euros (25 millions d'euros au 31 décembre 2018).

L'augmentation des charges constatées d'avance est liée à :

- la hausse de l'étalement des moyens commerciaux (142 millions d'euros en 2019 contre 103 millions d'euros en 2018),
- le suivi des contrats avec les partenaires (177 millions d'euros en 2019 contre 143 millions d'euros en 2018),
- la diminution de la refacturation par Renault S.A. des coûts de plans de stocks options et actions gratuites au cours de la période (85 millions d'euros en 2019 contre 126 millions d'euros en 2018),
- le suivi des tickets d'entrée fournisseurs (136 millions d'euros en 2019 contre 146 millions d'euros en 2018).

Les échéances des comptes de régularisation actif sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2019	2018
Part à moins d'un an	431	394
Part à plus d'un an et moins de 5 ans	197	200
TOTAL	628	594

E. ANALYSE DU BILAN PASSIF

E.1. CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Solde en début d'exercice	Affectation du résultat	Distribution	Augmentations	Diminutions	Résultat de l'exercice	Solde en fin d'exercice
Capital	534						534
Prime d'apports	2 070						2 070
Réserve légale	53						53
Autres réserves	1						1
Ecart d'équivalence (1)	2 931				(85)		2 846
Report à nouveau	0	23	(23)				0
Résultat de l'exercice	23	(23)				(234)	(234)
Provisions réglementées	421			110	(176)		355
TOTAL	6 033	0	(23)	110	(261)	(234)	5 625

(1) Explication de l'augmentation en note D.2

Le capital de Renault s.a.s est composé de 35 012 532 actions d'une valeur nominale de 15,25 euros.

L'affectation du résultat de l'exercice 2018, décidée par l'Associé Unique le 12 juin 2019 s'est traduite par la distribution d'un montant de 0,66 euros par action et par la mise en report à nouveau du solde d'un montant de 333 087,52 euros.

E.2. PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES AU PERSONNEL A LONG TERME

Les engagements de retraite et autres avantages à long terme accordés au personnel concernent essentiellement des salariés en activité.

Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

S'agissant des régimes à cotisations définies, la société verse des cotisations assises sur les salaires aux organismes nationaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance.

S'agissant des régimes à prestations définies, ces derniers donnent lieu à constitution de provisions et concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite, un régime de retraite supplémentaire et d'autres avantages à long terme (Médailles du travail).

En France, pour donner suite à la publication de l'ordonnance n°2019-697 du 3 juillet 2019, prise sur le fondement de l'article 197 de la Loi Pacte et réformant le régime de retraite supplémentaire à prestations définies, Renault s.a.s a procédé à la fermeture au 31 décembre 2019 du régime de retraite supplémentaire à prestations définies mis en place en France fin 2004. La population éligible à ce groupe fermé était composée des membres du Comité exécutif Groupe, justifiant de 5 années d'ancienneté dans le Groupe dont 2 ans au Comité exécutif Groupe et d'une condition de présence du mandataire social (le cas échéant) au moment où il fera valoir ses droits à la retraite. Le montant de la provision au titre de ce régime de retraite supplémentaire à prestations définies était de 72 millions d'euros au 31 décembre 2018. Cette provision a été reprise intégralement en 2019 au titre du départ à la retraite de certains de ses bénéficiaires, de réductions du régime (impact positif sur le compte de résultat de 41 millions d'euros) et in fine de sa liquidation (impact positif sur le compte de résultat de 23 millions d'euros). La provision relative aux retraités est maintenue au bilan et est partiellement financée. Les 64 millions de juste valeur des actifs de couverture sont relatifs à ce régime à prestations définies.

Indemnités de départ à la retraite et assimilées

L'évolution de la provision pour indemnités de départ à la retraite et assimilées s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2019	2018
Solde à l'ouverture	850	818
Coût normal (1)	72	67
Interêts sur la dette	19	16
Rentabilité des actifs	(10)	(1)
Amortissements des écarts actuariels	16	20
Autres		
Prestations payées et contributions versées	(80)	(70)
Coût des services passés et pertes (profits) sur liquidation	(64)	
Solde à la clôture	803	850

(1) Le coût normal comprend l'accélération des droits acquis du personnel bénéficiant du dispositif de Dispense d'Activité et Dispense d'activité Carrière Spécifique pour 6 millions d'euros.

HYPOTHESES ACTUARIELLES au	31.12.19	31.12.18
Date de début de période	01/01/2019	01/01/2018
Date de fin de période	31/12/2019	31/12/2018
Duration	13 ans	13 ans
Taux d'actualisation	0,790%	1,690%
Taux d'augmentation des salaires	2,5%	2,5%
Taux de rendement des actifs de couverture	2,5%	2,5%
Age de départ à la retraite	62 à 65 ans	62 à 65 ans
ÉVOLUTION DE LA DETTE ACTUARIELLE		
	2019	2018
Dettes actuarielles à l'ouverture	1 226	1 253
Coût normal	72	67
Intérêts sur la dette	19	16
Ecart actuariels	139	(36)
Autres		
Prestations payées	(80)	(74)
Coût des services passés et pertes (profits) sur liquidation	(64)	
Dettes actuarielles à la clôture	1 312	1 226
ÉVOLUTION DES ACTIFS DE COUVERTURE		
	2019	2018
Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture	57	59
Rendement espéré des actifs	10	1
Cotisations payées par l'entreprise		
Pertes et (gains) actuariels		
Prestations payées	(3)	(3)
Juste valeur des actifs de couverture à la clôture	64	57
COUVERTURE FINANCIÈRE		
	2019	2018
Couverture financière du plan	1 247	1 169
Stock de (pertes) et gains actuariels non reconnus	(444)	(319)
Stocks du coût des services passés non reconnus		
Provision au 31-déc	803	850
COÛT SUR LA PÉRIODE		
	2019	2018
Coût normal	72	67
Intérêt sur la dette	19	16
Rendement espéré des actifs	(10)	(1)
Amortissements des pertes et (gains) actuariels	16	20
Effet des réductions		
Autres		
Effet de la réduction / liquidation de régime		
Coût sur la période	97	102

Les engagements partiellement financés sont relatifs au régime de retraite supplémentaire et s'élèvent à 85 millions d'euros au 31 décembre 2019. Le solde des engagements n'est pas préfinancé. Les actifs de couverture du régime de retraite supplémentaire ne sont pas investis en instruments financiers émis par Renault s.a.s.

E.3. AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (HORS ENGAGEMENTS DE RETRAITE)

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Dotations	Reprises avec consommation	Reprises sans consommation	Transferts	Montant en fin d'exercice
Provisions pour risques filiales	16	1	(1)	0	0	16
- Part à moins d'un an						
- Part à plus d'un an	16	1	(1)	0	0	16
Provisions pour coûts de restructuration et mesures d'adaptation des effectifs	313	145	(124)	(1)	0	333
- Part à moins d'un an	104	45	(124)	(1)	126	150
- Part à plus d'un an	209	100	0	0	(126)	183
Provisions pour garantie	733	429	(427)	0	0	735
- Part à moins d'un an	350	178	(427)	0	267	368
- Part à plus d'un an	383	251	0	0	(267)	367
Autres provisions pour risques et charges	713	558	(415)	(143)	0	713
- Part à moins d'un an	527	504	(389)	(125)	1	518
- Part à plus d'un an	186	54	(26)	(18)	(1)	195
TOTAL	1 775	1 133	(967)	(144)	0	1 797
Dont dotations et reprises :						
- d'exploitation		947	(799)	(57)		
- financières		10	(4)	0		
- exceptionnelles		166	(164)	(76)		
- impôt sur les bénéfices		10	0	(11)		
CT	981	727	(940)	(126)	394	1 036
LT	794	406	(27)	(18)	(394)	761

La provision pour restructuration comprend essentiellement une provision relative à la mise en place de mesures d'adaptation des effectifs.

Les autres provisions comprennent essentiellement 403 millions d'euros de provisions sur les Ventes Avec Engagement de Reprise (322 millions d'euros en 2018), 49 millions d'euros de provisions constituées dans le cadre de l'application de la directive européenne relative aux véhicules et batteries hors d'usage (44 millions d'euros en 2018), 18 millions d'euros de provisions pour risques sur le véhicule électrique (128 millions d'euros en 2018), et 7 millions d'euros de provision de perte de change (12 millions d'euros en 2018).

Chacun des litiges connus dans lesquels Renault s.a.s est impliqué a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

E.4. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

E.4.1. EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

En 2019, le solde créditeur de la banque s'élève à 91 millions d'euros (54 millions d'euros en 2018).

E.4.2. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS

Les emprunts dont le montant s'élève à 927 millions d'euros sont contractés principalement auprès de sociétés du Groupe et sont rémunérés aux taux du marché. Ils ont tous une échéance inférieure à un an et ne comprennent pas d'intérêts courus au 31 décembre 2019. Aucun emprunt n'est assorti de sûretés réelles.

Le poste comprend principalement 814 millions d'euros de dettes vis-à-vis de Renault S.A. dans le cadre de la convention de centralisation de gestion de la trésorerie, 64 millions d'euros vis-à-vis de Renault Slovénie (60 millions d'euros en 2018), 28 millions d'euros de dettes vis-à-vis de la filiale Renault Portugesa (34 millions d'euros en 2018) et des dettes financières au titre de l'Earn-out de 20 millions d'euros vis-à-vis de Carizy et de la dette au titre de l'engagement d'augmentation de capital de Renault Brilliance Jinbei Automotive Company Ltd pour 64 millions d'euros.

E.5. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES ET AUTRES DETTES

E.5.1. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Toutes les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont à échéance à moins d'un an.

(en millions d'euros)	2019	2018
Fournisseurs	3 217	3 370
Fournisseurs effets à payer	331	633
Fournisseurs factures à recevoir	3 796	3 362
TOTAL	7 344	7 365

E.5.2. AUTRES DETTES

(en millions d'euros)	2019	2018
Avances et acomptes reçus sur commandes	1	3
Comptes clients créditeurs et RRR à accorder	2 173	2 051
Autres	190	23
TOTAL	2 364	2 077

Les remises, rabais, ristournes, concernent principalement les moyens commerciaux mis en place par Renault en faveur du Réseau. La hausse s'explique par un effet volume et un effet taux.

E.6. COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

Ce poste comprend :

- des produits constatés d'avance pour 2 166 millions d'euros (2 144 millions d'euros au 31 décembre 2018).
- des écarts de conversion passif pour 14 millions d'euros (17 millions d'euros au 31 décembre 2018).

Les échéances des comptes de régularisation passif sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2019	2018
Part à moins d'un an	1 299	1 229
Part à plus d'un an et moins de 5 ans	881	932
TOTAL	2 180	2 161

Les produits constatés d'avance sont essentiellement liés au suivi des contrats en partenariat (Nissan et Daimler principalement).

F. AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

F.1. TRANSACTIONS AVEC L'ETAT ET LES ENTREPRISES PUBLIQUES

Dans le cadre de son activité, le Groupe réalise des transactions avec l'Etat et des entreprises publiques comme UGAP, EDF, La Poste, etc. Ces opérations sont effectuées à des conditions normales et courantes et représentent un chiffre d'affaires de 193 millions d'euros en 2019 (233 millions d'euros en 2018) et une créance au 31 décembre 2019 de 46 millions d'euros (84 millions d'euros au 31 décembre 2018).

F.2. EFFECTIFS

Les effectifs moyens sur les exercices 2018 et 2019 s'analysent comme suit :

(en nombre de personnes)	2019	2018
Apprentis	1 366	1 415
Agents de production	8 855	8 898
Employés, techniciens et agents de maîtrise	9 660	9 910
Cadres	12 142	12 041
TOTAL	32 023	32 264

F.3. INFORMATION RELATIVE AUX REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION

Il n'y a pas de rémunération pour les membres du Conseil d'administration et le Président de Renault s.a.s.

Le Conseil d'administration de Renault s.a.s a la même composition que celui de Renault S.A.

La rémunération du Conseil d'administration et des dirigeants mandataires sociaux de Renault S.A. (i.e. le Président du Conseil d'administration et le Directeur général) figure dans le rapport du gouvernement d'entreprise de Renault S.A. et dans le document d'enregistrement universel.

F.4. AUTRES ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS

Les « engagements hors bilan » se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	2019	2018
<u>Autres engagements recus</u>	471	581
Avals, cautions et garanties	106	244
Commandes fermes d'immobilisations	365	337
TOTAL	471	581
<u>Engagements donnés à des entreprises liées</u>	52	68
Achats à terme de matières	52	68
<u>Autres engagements donnés</u>	2 380	1 978
Avals, cautions et garanties	158	127
Hypothèques, nantissements et autres sûretés		
Commandes fermes d'immobilisations	365	337
Engagements de reprises de véhicules	1 459	1 273
Engagements de locations	234	223
Autres engagements hors bilan donnés	164	18
TOTAL	2 432	2 046

Les avals, cautions et garanties donnés concernent essentiellement les garanties données aux organismes financiers, en France et à l'étranger, au titre des emprunts contractés par les filiales du Groupe.

Des swaps de devises ont été contractés à hauteur de 133 MGBP, 87 MCNY et 1 530 milliards JPY (pour une contrevaieur totale de 181 millions d'euros) afin de couvrir le risque de change associé à des prêts court terme en devises accordés aux filiales. Au 31 Décembre 2019, la juste valeur de ces swaps est de 1 millions d'euros.

La direction des Achats de Renault s.a.s peut être amenée à couvrir en partie son risque sur les matières premières à l'aide d'instruments financiers tels que des achats de swaps, options d'achat et de tunnels. Ces couvertures sont liées à des opérations physiques d'achat pour les besoins des usines concernées. Elles sont contraintes par des limitations en volume, durée et seuils de prix. Au 31 décembre 2019, les opérations de couverture de matières premières en cours se rapportent à des achats futurs d'aluminium, de palladium, de platine, de plomb, de cuivre et de nickel.

Dans le cadre du Brexit, Renault s.a.s a décidé de couvrir une partie des flux prévisionnels d'encaissements en Livre Sterling en provenance de Renault UK en 2020 en utilisant des instruments optionnels (tunnels à prime nulle) pour un notionnel de 486 millions de livres Sterling (pour une contrevaieur de 574 millions d'euros) de et une juste valeur de 6 millions d'euros.

Le 12 avril 2019, Renault s.a.s. s'est engagé à prendre une participation dans le capital de la société chinoise Jiangxii Jiangling Group electric vehicle Company Ltd via la participation à une augmentation de capital à venir pour un montant n'excédant pas un milliard de renminbis à l'issue de laquelle Renault sas détiendra 50% de cette entité. Les modalités de fixation du prix et du montant des augmentations de capital des actionnaires sont toujours en cours de négociation avec le partenaire chinois au 31 décembre 2019 et aucun titre n'a été acquis à cette date. Renault sas a cependant la majorité au conseil d'administration de cette entreprise qui a obtenu sa licence d'exploitation depuis juillet 2019.

Par ailleurs, dans le cadre d'un protocole de soutien à la société Jinjiang Industries Europe (repreneur du groupe Arche) et de ses filiales, Renault s'est engagé sur un chiffre d'affaires annuel hors outillages de 85 millions d'euros pour la période 2020 à 2025.

Dans le cadre de son contrat avec LG Chem, Ltd., il existe un engagement réciproque, pour LG Chem, Ltd. de produire et pour Renault s.a.s de commander, entraînant une pénalité de 1 206 euros par batterie manquante. Ce contrat porte sur 227 200 unités soit un engagement total de 274 millions d'euros.

F.5. APPARTENANCE A UN GROUPE

Les comptes de Renault s.a.s sont intégrés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés du groupe Renault. Ces derniers sont établis par Renault S.A., immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 780 129 987, dont le siège social se situe au 13-15 Quai Le Gallo à Boulogne Billancourt (92), où les états financiers peuvent être obtenus.



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'V. V. V.', located to the right of the official stamp.

F.6. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PRINCIPALES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(En millions d'euros)

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau (1)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur inventaire des titres détenus
PARTICIPATIONS ÉVALUÉES PAR ÉQUIVALENCE				
Auto Chassis International	105	5	100	94
Alliance Média Venture	12	(0)	100	7
Alliance Rostec Auto B.V.	1602	0	68	1025
Industria De Conjuntos Mecanicos Aconcagua SA	0	0	100	45
Fonderie de Bretagne	3	(4)	100	(27)
I-DVU	3	14	100	42
Immobilière d'Epone	44	61	55	339
Maubeuge Construction Automobile	9	1	100	17
Oyak Renault Otomobil Fabrikalari A.S	48	207	51	323
RCI Banque	100	2 473	100	5 550
Renault Algérie	8	121	100	148
Renault Argentine SA	200	50	87	78
Renault Beijing Automotive	2	32	100	12
Renault Belgique Luxembourg	19	5	100	30
Renault Do Brasil Comercio E Participações Ltda	2	(0)	2	
Renault Nissan Hrvatska d.o.o	0	9	100	13
Renault Développement Industriel et Commercial	160	10	100	1220
Renault Do Brasil	530	(294)	100	495
Renault Environnement	14	(5)	100	35
Renault Espana SA	127	887	100	1137
Renault Finance	140	476	100	792
Renault India Private Limited	665	(465)	1	
Renault Industrie Belgique	4	17	100	24
Renault Italia	3	17	100	38
Renault Commerce Maroc	5	4	80	29
Renault Mécanique Roumanie	75	12	99	92
Renault Mexico	35	3	100	46
Renault Mobility As an Industry	165		100	165
Renault Nissan Bulgaria	0	0	100	7
Renault Deutschland AG	11	28	60	3
Renault Nederland	2	8	60	11
Renault Österreich GmbH	5	2	100	15
Renault Portuguesa	38	8	72	106
Renault Commercial Roumanie Srl	1	(1)	100	22
Renault Nordic AB	0	(6)	100	3
Renault Retail Group	100	(279)	100	(597)
Renault Russia	98	40	100	242
Renault Nissan Slovenia d.o.o.	1	13	100	22
Renault Sport Racing	1	2	87	5
Renault Suisse SA	5	3	100	1
Renault Service Maroc	0	1	100	1
Renault Tanger Exploitation	42	2	100	84
Renault Tanger Méditerranée	210	(5)	100	230
Renault Technologie Roumanie	80	3	51	48
Renault UK	3	26	60	20
Renault Ukraine	0	5	100	17
Renault Venture Capital	30	(0)	100	27
Revoz d.d	55	4	100	174
SCI Guyancourt	1	181	99	321
Société Immobilière pour l'Automobile	124	14	100	147
SICOFRAM	331	33	100	313
SIRHA	40	10	100	49
i-DVE	0	0	100	5
Renault DREAM	10	0	99	11
SNC Renault Cléon	28	0	99	166
SNC Renault Douai	30	0	99	145
SNC Renault Flins	15	0	99	79
SNC Renault Sandouville	15	0	99	129
Société de Transmissions Automatiques	12	1	100	18
Société des Automobiles Alpine	4	(0)	100	12
Sodicam 2	1	0	100	4
Sociedad de Fabricacion de Automotores SA	1	35	72	49
Sofrastock International	2	0	100	5
Société Marocaine de Constructions Automobiles	6	61	91	77
SOVAB	8	1	100	33
Vehicule Distributors Australia Pty Ltd		(2)	100	2
Autres (dont Carizy : +3M€ Renault Irlande : +14M€ Renault Samara : +5M€)				22
TOTAL PARTICIPATIONS ÉVALUÉES PAR ÉQUIVALENCE				13 797

Avant affectation du résultat

Sociétés	Prêts et avances consentis par RENAULT s.a.s et non remboursés	Chiffre d'affaires HT 2019	Bénéfice net ou perte 2019	Engagements Hors Bilan donnés	Dividendes encaissés par RENAULT s.a.s en 2019
<u>PARTICIPATIONS EVALUEES PAR EQUIVALENCE</u>					
Auto Chassis International		653			17
Alliance Média Venture			(7)		
Alliance Rostec Auto B.V.	7	1	1		
Industria De Conjuntos Mecanicos Aconcagua SA		0	0		
Fonderie de Bretagne		45	(27)		
I-DVU		271	23		25
Immobilière d'Epone		33	17		13
Maubeuge Construction Automobile		227	2		3
Oyak Renault Otomobil Fabrikalari A.S		3 877	83		59
RCI Banque		1 134	525	30	500
Renault Algérie		900	11		
Renault Argentine SA		670	(150)		
Renault Beijing Automotive		84	2		
Renault Belgique Luxembourg		161	15		16
Renault Do Brasil Comercio E Participações Ltda		135	3		
Renault Nissan Hrvatska d.o.o		180	4		
Renault Développement Industriel et Commercial			(29)		
Renault Do Brasil		2 948	19		
Renault Environnement			31		
Renault Espana SA		7 594	110		130
Renault Finance			55		52
Renault India Private Limited		899	(54)		
Renault Industrie Belgique			(0)	1	
Renault Italia		3 156	27	2	29
Renault Commerce Maroc		859	11		16
Renault Mécanique Roumanie		188	3		
Renault Mexico		360	7		
Renault Mobility As an Industry			(0)		
Renault Nissan Bulgaria		116	7		5
Renault Deutschland AG		1 783	25		5
Renault Nissan Nederland		745	7		5
Renault Österreich GmbH		626	7		7
Renault Portuguesa		656	4	10	4
Renault Commercial Roumanie Srl		942	16		16
Renault Nordic AB		504	4		13
Renault Retail Group		5 347	(78)		
Renault Russia		2 026	(2)	3	36
Renault Nissan Slovenia d.o.o.		557	7		
Renault Sport Racing		203	(2)		
Renault Suisse SA		683	5		5
Renault Service Maroc			0		
Renault Tanger Exploitation		2 858	34		41
Renault Tanger Méditerranée		86	5		2
Renault Technologie Roumanie		245	9		4
Renault UK		2	12	35	
Renault Ukraine		230	11		9
Renault Venture Capital			(3)		
Revoz d.d	41	1 799	24		34
SCI Guyancourt		60	28		25
Société Immobilière pour l'Automobile		8	8		4
SICOFRAM			11	23	15
SIRHA			(0)		
i-DVE		229	35		33
Renault DREAM		122	25		28
SNC Renault Cléon		662	16		16
SNC Renault Douai		429	5	1	5
SNC Renault Flins		440	5		4
SNC Renault Sandouville		301	3		4
Société de Transmissions Automatiques		101	1		
Société des Automobiles Alpine		224	13		
Sodicam 2		54	0		0
Sociedad de Fabricacion de Automotores SA		820	14		
Sofrastock International		41	0		
Société Marocaine de Constructions Automobiles		746	17		
SOVAB		2 078	112		20
Vehicule Distributors Australia Pty Ltd		200	4		

F.7. MENTIONS RELATIVES AUX PRINCIPALES PRISES DE PARTICIPATION

Les prises de participation effectuées dans l'exercice sont les suivantes :

Sociétés	Nombre de titres acquis	Montant de la transaction (en millions d'euros)	% de capital détenu	
			2019	2018
Alliance Rostec Auto BV	1 878 191 661	253	67,61%	61,09%
Renault Argentine SA	9 903 995 002	225	86,81%	99,61%
Renault Brilliance Jinbei Automotive Co., Ltd		64	49,00%	49,00%
Renault Venture Capital	1 305 930	20	100,00%	100,00%
Mais	14 700 000 000	22	49,00%	49,00%
Somaca	120 000	10	90,93%	70,93%
Exadis	1 253 300	1	44,25%	23,50%
Renault Mobility As an Industry	165 110 000	165	100,00%	
Alliance Mobility France	2 582 040	26	50,00%	
Alliance Mobility Japon	491 100	20	50,00%	
Alliance Automotive Research & Development		4	50,00%	

Les cessions de participation effectuées dans l'exercice sont les suivantes :

Sociétés	Nombre de titres cédés	Valeur historique (en millions d'euros)	% de capital détenu après cession	
			2019	2018
Devialet	20 616	8		2,37%
Prophesee	6 625 000	1		5,65%

F.8. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

F.9. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni dans la mesure où le document d'enregistrement universel du Groupe Renault mentionne cette information.